



# La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 4063 - Mardi 28 janvier 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouane.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouane.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## **\* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 14**

- *Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 14*

## **\* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 15 à 25**

- *Marchés de fournitures et services courants ..... P. 15 à 22*

- *Marchés de travaux ..... P. 23*

- *Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 24 & 25*

## **\* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 26 à 44**

- *Marchés de fournitures et services courants ..... P. 26 & 27*

- *Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 28 à 44*



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA

Appel d'Offres Ouvert N°2024-21/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 26/11/2024 relatif à l'acquisition d'équipements techniques au profit de la RTB ; Financement : Budget de la RTB – Exercice 2024

Publication de l'avis de l'appel d'offres : 28/11/2024 ; Date d'ouverture : 20/12/2024 ;  
Nombre de plis : six (06) ; Date de délibération : 17/01/2025 ; Nombre de lots : un (01)

Lot unique : acquisition d'équipements techniques au profit de la RTB

| soumissionnaires  | Montants lus en F CFA  |              | Montants corrigés en F CFA |              | Observations  | Rang            |
|---|--|--------------|----------------------------|--------------|---|-----------------|
|   | Montants HTVA  | Montants TTC | Montants HTVA              | Montants TTC |   |                 |
| Société Générale du Kadiogo   | 126 415 000  | 149 169 700  | 126 415 000                | 149 169 700  | Conforme et qualifié  | 4 <sup>e</sup>  |
| Groupement ABM Expertise Africa SARL/ Société Universelle de Développement SARL         | 108 400 000  | 127 912 000  | 108 400 000                | 127 912 000  | Conforme et qualifié  | 1 <sup>er</sup> |
| Société Global Equipement SARL  | 126 639 831  | 149 435 001  | 126 639 831                | 149 435 001  | Conforme et qualifié  | 5 <sup>e</sup>  |
| EQUIP CONFORT   | 139 264 777  | 164 332 437  | 139 264 777                | 164 332 437  | - Itèm 1 : pas de marque ni de référence<br>- Itèm 3 : pas de marque ni de référence<br>- Itèm 4 : pas de marque ni de référence<br>-Offre financière hors enveloppe<br><b>Non conforme</b> | -               |
| Société de Livraison et de Commerce Général du Burkina SARL                             | 117 650 000  | 138 827 000  | 117 650 000                | 138 827 000  | Conforme et qualifié  | 2 <sup>e</sup>  |
| Groupement Société Africaine d'Equipement et de Construction SARL/ Groupe Inter-Face SA | 125 293 366  | 147 846 172  | 125 293 366                | 147 846 172  | Conforme et qualifié  | 3 <sup>e</sup>  |
| Attributaire provisoire   | Groupement ABM Expertise Africa SARL / Société Universelle de Développement SARL pour un montant de cent vingt-sept millions neuf cent douze mille (127 912 000) de francs CFA toutes taxes comprises avec un délai de livraison de soixante (60) jours. |              |                            |              |   |                 |

## Résultats provisoires

### INSTITUT DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

FICHE DE SYNTHÈSE RECTIFICATIVE SUITE AU RECOURS PREALABLE DU 23/01/2025 DE TINEPRO RELATIF A UNE ERREUR DE CALCUL SUR LES BORNES POUR LES OFFRES ANORMALEMENT BASSES ET ANORMALEMENT ELEVEES RESULTATS PUBLIES DANS LA REVUE DES MARCHES PUBLICS N°4058 DU MARDI 21/01/2025 PAGES 21, 22 et 23

Demande de prix N°2025-01/ISTIC/DG/PRM pour la prestation de services de restauration au profit de l'ISTIC.  
Date de publication de l'avis : RMP N°4043 et 4044 du mardi 31 décembre 2024 au mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2025, page 49.  
Financement : Budget de l'ISTIC, Gestion 2025 Nombre de plis reçus : Quinze (15) Date de dépouillement : 10 janvier 2025

**Lot 1 : Prestation de services de restauration à Ouagadougou au profit de l'ISTIC.**

**Nombre de soumissionnaires : Douze (12). Moyenne pondérée : 23 264 322 FCFA TTC**

**Seuil minimum : 19 774 674 FCFA TTC Seuil maximum : 26 753 970 FCFA TTC**

| Soumissionnaires                                     | Montant lu              |  | Montant corrigé         |                          | Observations   |
|--|-------------------------|--|-------------------------|--------------------------|--|
|  | Mini HT/TTC             | Maxi HT/TTC  | Mini HT/TTC             | Maxi HT/TTC              |  |
| INTER NEGOCES  | 8 087 200               | 19 748 080   | 7 352 000<br>8 087 200  | 17 952 800<br>19 748 080 | Non conforme : Cartes professionnelles de santé des serveurs non fournies<br>Non classé  |
| ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO DANIELE PELAGIE) | 9 242 500<br>10 166 750 | 22 662 240<br>24 928 464                                 | 9 242 500<br>10 166 750 | 22 662 240<br>24 928 464 | Non conforme : Cartes professionnelles de santé des serveurs non fournies<br>Non classé  |
| BATH-SERVICES  | 7 480 000<br>8 228 000  | 18 100 000<br>19 910 000                                 | 7 480 000<br>8 228 000  | 18 100 000<br>19 910 000 | Conforme : 1 <sup>er</sup>   |
| CRAC-MULTI SERVICES INTERNATIONAL                    | 4 050 000<br>4 455 000  | 8 120 000<br>9 932 000<br>Et<br>19 950 000<br>21 945 000 | -                       | -                        | Non conforme :<br>Lettre de soumission confuse (plusieurs montants proposés pour le lot 1)<br>Non classé   |
| ORIANE SERVICES & DISTRIBUTION                       | 8 050 000               | 18 940 000   | 9 550 000               | 23 350 000               | Non conforme :<br><br>Offre non conforme<br>Erreur de calcul dont la variation est supérieure à 15%<br>(II-RESTAURATION STAGIAIRES/MASTER CLASS)<br><br>Bordereau des prix unitaires :<br>Prix unitaire en chiffre et en lettre : 2 500 FCFA alors que les calculs ont été faits avec le prix unitaire de 1 000 FCFA d'où une variation en hausse de 23,28% dépassant la norme établie<br>Non classé   |
| D.D.CO   | 7 850 000<br>9 263 000  | 19 008 000<br>22 429 440                                 | 7 850 000<br>8 635 000  | 19 008 000<br>20 908 800 | Non conforme :<br><br>-Absence de spécifications techniques du lot 1<br>-Autorisation d'exploiter un restaurant non valide conformément au décret N°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME du 17 août 2023<br>-Cartes professionnelles de santé des serveurs non fournies<br>-Erreur de calcul<br>Une variation négative de 8,02% des montants en TTC a été constatée (TVA en vigueur pour la restauration 10% et non 18%)<br>Non classé  |
| ENAF   | -<br>7 810 000          | -<br>19 701 000  | 7 880 000<br>8 668 000  | 19 600 000<br>21 560 000 | Non conforme :<br><br><u>Pause-café</u><br>-Absence de précision de marque de café<br>-Absence de précision de marque de thé<br>-Absence de précision de marque de lait,<br>-Absence de précision de marque de bouteille d'eau minérale de 0,5 l ;<br>-Absence de précision de marque de sucrerie petite bouteille<br><br><u>Pause-déjeuner</u><br>- Absence de précision de marque de bouteille d'eau minérale de 0,5 l ;<br>-Absence de précision de marque de petite boisson alcoolisée<br>-Absence de précision de marque de vin<br><br><u>Cocktail</u><br>- Absence de précision de marque de bouteille d'eau minérale de 0,5 l ;<br>Absence de précision de marque de sucrerie petite bouteille, |



## Résultats provisoires

|  |   |                          |                        |                          |   |
|--|---|--------------------------|------------------------|--------------------------|---|
|  |   |                          |                        |                          | -Absence de précision de marque de petite boisson alcoolisée<br>-Absence de précision de marque de vin<br>Non classé  |
| ESANAD   | -<br>7 845 750  | -<br>19 774 920          | 7 132 500<br>7 845 750 | 17 977 200<br>19 774 920 | Non conforme :<br>Autorisation d'exploiter un restaurant non valide conformément au décret N°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME du 17 août 2023<br>Non classé  |
| TINEPRO  | -<br>8 093 800  | -<br>19 662 720          | 7 358 000<br>8 093 800 | 17 875 200<br>19 662 720 | Non conforme<br>Offre anormalement basse<br>Non classé  |
| DJEN'S SERVICES  | 8 550 000   | 20 275 000               | 8 550 000              | 20 275 000               | Conforme<br>3 <sup>ème</sup>  |
| ENTREPRISE LA TRINITE MONICA   | 7 075 000   | 17 075 000               | 7 075 000              | 17 075 000               | Non conforme :<br>Autorisation d'exploiter un restaurant non valide conformément au décret N°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME du 17 août 2023<br>Non classé  |
| YIPENE DERSHAN SERVICE   | 7 740 000   | 18 880 000               | 7 740 000              | 18 880 000               | Non conforme<br>2 <sup>ème</sup>  |
| <b>Attributaire</b>  | <b>BATH-SERVICES pour un montant de :</b><br>- <b>minimum TTC : neuf millions quatre cent soixante mille (9 460 000) FCFA</b><br>- <b>maximum TTC : vingt-deux millions huit cent quatre-vingt-seize mille cinq cents (22 896 500) FCFA</b><br><b>Après une augmentation de 14,97% et 15% respectivement des montants minimum et maximum. Délai d'exécution : douze (12) mois</b> |                          |                        |                          |   |
| <b>Lot 2 : Prestation de services de restauration à Ziniaré au profit de l'ISTIC. Nombre de soumissionnaires : Un (01)</b><br><b>Moyenne pondérée : - FCFA Seuil minimum : - FCFA Seuil maximum : - FCFA</b>                                   |   |                          |                        |                          |   |
| <b>Soumissionnaires</b>  | <b>Montant lu</b>   |                          | <b>Montant corrigé</b> |                          | <b>Observations</b>   |
|  | Mini  | Maxi                     | Mini                   | Maxi                     |   |
| ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE (BADO DANIELE PELAGIE)   | 1 804 500<br>1 984 950  | 3 609 000<br>3 969 900   | 1 804 500<br>1 984 950 | 3 609 000<br>3 969 900   | Non conforme : Cartes professionnelles de santé des serveurs non fournies<br>Non classé   |
| <b>Attributaire</b>  | <b>Infructueux pour absence d'offres conformes</b>  |                          |                        |                          |   |
| <b>Lot 3 : Prestation de services de restauration à Koudougou au profit de l'ISTIC. Nombre de soumissionnaires : Huit (08). Moyenne pondérée : 12 820 200 FCFA TTC Seuil minimum : 10 897 170 FCFA TTC Seuil maximum : 14 743 230 FCFA TTC</b> |   |                          |                        |                          |   |
| <b>Soumissionnaires</b>  | <b>Montant lu</b>   |                          | <b>Montant corrigé</b> |                          | <b>Observations</b>   |
|  | Mini  | Maxi                     | Mini                   | Maxi                     |   |
| ENTREPRISE PENGDWENDE  | 4 948 500   | 9 897 000                | 4 948 500              | 9 897 000                | Non conforme :<br>Autorisation d'exploiter un restaurant non valide conformément au décret N°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME du 17 août 2023<br>Non classé  |
| ETABLISSEMENT LA GRÂCE DIVINE (BADO DANIELE PELAGIE)   | 6 163 500<br>6 779 850  | 12 327 000<br>13 559 700 | 6 163 500<br>6 779 850 | 12 327 000<br>13 559 700 | Non conforme : Cartes professionnelles de santé des serveurs non fournies<br>Non classé   |
| VILLAGE LAAFI  | 5 400 000   | 10 800 000-              | 5 400 000              | 10 800 000               | Non conforme :<br>Cartes professionnelles de santé des serveurs non fournies<br>Non classé  |
| CRAC-MULTI SERVICES INTERNATIONAL  | 5 250 000<br>5 775 000  | 10 500 000<br>11 550 000 | 5 250 000<br>5 775 000 | 10 500 000<br>11 550 000 | Non conforme :<br>Autorisation d'exploiter un restaurant non valide conformément au décret N°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME du 17 août 2023<br>Non classé  |
| ORIANE SERVICES & DISTRIBUTION   | 5 250 000   | 10 500 000               | 5 250 000              | 10 500 000               | Conforme : 1 <sup>er</sup>  |
| D.D.CO   | 4 500 000<br>5 310 000  | 9 000 000<br>10 620 000  | 4 500 000<br>4 950 000 | 9 000 000<br>9 900 000   | Non conforme :<br><u>Expresse</u><br>-Absence de précision de marque de café<br>-Absence de précision de marque de thé<br>-Absence de précision de marque de lait,<br>-Absence de précision de marque de bouteille d'eau minérale de 0,5 l ;<br><u>Pause-renforcée</u><br>-Absence de précision de marque de café |

## Résultats provisoires

|   |   |                         |                        |                         |   |
|---|---|-------------------------|------------------------|-------------------------|---|
|   |   |                         |                        |                         | <p>-Absence de précision de marque de thé<br/>-Absence de précision de marque de lait,<br/>-Absence de précision de marque de bouteille d'eau minérale de 0,5 l ;<br/>-Absence de précision de marque de sucrerie petite bouteille<br/>-Autorisation d'exploiter un restaurant non valide conformément au décret N°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME du 17 août 2023<br/>-Cartes professionnelles de santé des serveurs non fournies<br/>-Erreur de calcul<br/>Une variation négative de 6,77% des montants en TTC a été constatée (TVA en vigueur pour la restauration 10% et non 18%)</p> <p>Non classé</p>   |
| ROSALIE SERVICE   | 4 912 500<br>5 403 750  | 9 825 000<br>10 807 500 | 4 912 500<br>5 403 750 | 9 825 000<br>10 807 500 | <p>Non conforme :</p> <p><u>Expresse</u><br/>-Absence de précision de marque de café<br/>-Absence de précision de marque de thé<br/>-Absence de précision de marque de lait,<br/>-Absence de précision de marque de bouteille d'eau minérale de 0,5 l ;</p> <p><u>Pause-renforcée</u><br/>-Absence de précision de marque de café<br/>-Absence de précision de marque de thé<br/>-Absence de précision de marque de lait,<br/>-Absence de précision de marque de bouteille d'eau minérale de 0,5 l ;<br/>-Absence de précision de marque de sucrerie petite bouteille</p> <p>Non classé</p>   |
| ENTREPRISE LA TRINITE MONICA  | 5 250 000<br>-  | 10 500 000<br>-         | 5 250 000<br>-         | 10 500 000<br>-         | <p>Non conforme :</p> <p><u>Expresse</u><br/>-Absence de précision de marque de café<br/>-Absence de précision de marque de thé<br/>-Absence de précision de marque de lait,<br/>-Absence de précision de marque de bouteille d'eau minérale de 0,5 l ;</p> <p><u>Pause-renforcée</u><br/>-Absence de précision de marque de café<br/>-Absence de précision de marque de thé<br/>-Absence de précision de marque de lait,<br/>-Absence de précision de marque de bouteille d'eau minérale de 0,5 l ;<br/>-Absence de précision de marque de sucrerie petite bouteille<br/>-Autorisation d'exploiter un restaurant non valide conformément au décret N°2023-1003/PRES-TRANS/PM/MCCAT/MATDS/MEFP/MDICAPME du 17 août 2023</p> <p>Non classé</p> |
| <b>Attributaire</b>   | <p><b>ORIANE SERVICES &amp; DISTRIBUTION pour un montant de :</b><br/> <b>- minimum HT : Six millions trente-sept mille cinq cents (6 037 500) FCFA</b><br/> <b>- maximum HT : Douze millions soixante-quinze mille (12 075 000) FCFA. après une augmentation de 15% des montants minimum et maximum.</b><br/> <b>Délai d'exécution : douze (12) mois</b></p> |                         |                        |                         |   |
| <p><b>Lot 4 : Prestation de services de restauration à Bobo-Dioulasso au profit de l'ISTIC. Nombre de soumissionnaires : Deux (02).</b><br/> <b>Moyenne pondérée : 4 566 000 FCFA TTC Seuil minimum : 3 881 100 FCFA TTC Seuil maximum : 5 250 900 FCFA TTC</b></p> |   |                         |                        |                         |   |
| <b>Soumissionnaires</b>   | <b>Montant lu</b>   |                         | <b>Montant corrigé</b> |                         | <b>Observations</b>   |
|   | Mini  | Maxi                    | Mini                   | Maxi                    |   |
| ORIANE SERVICES ET DISTRIBUTION   | 1 750 000   | 3 500 000               | 1 750 000              | 3 500 000               | Non conforme : Offre anormalement basse<br>Non classé   |
| YIPENE DERSHAN SERVICE  | 2 150 000   | 4 300 000               | 2 150 000              | 4 300 000               | Conforme : 1 <sup>er</sup>  |
| <b>Attributaire</b>   | <p><b>YIPENE DERSHAN SERVICE pour un montant de :</b><br/> <b>- minimum HT : Deux millions cent cinquante mille (2 150 000) FCFA.</b><br/> <b>- maximum HT : Quatre millions trois cent mille (4 300 000) FCFA.</b><br/> <b>Délai d'exécution : douze (12) mois</b></p>   |                         |                        |                         |   |

## Résultats provisoires

### CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

DEMANDE DE PRIX N°2025-001/CARFO/DG/DMP RELATIVE A LA PRESTATION DE PAUSE-CAFE, PAUSE-DEJEUNER, ET COCKTAIL AU PROFIT DE LA CARFO, A COMMANDE

Financement : Budget CARFO, gestion 2025 ; Budget prévisionnel : **55 000 000 F CFA TTC** reparté en trois (03) lots

**Lot 1 : prestation de pauses café, pauses déjeuner et cocktail au profit de la CARFO à Ouagadougou ;**

**Lot 2 : prestation de pauses café, pauses déjeuner et cocktail au profit de la CARFO à Bobo-Dioulasso ;**

**Lot 3 : prestation de pauses café, pauses déjeuner et cocktail au profit de la CARFO à Koudougou.**

Lot 1 : **10 310 000 F CFA** pour le budget minimum et **45 000 000 F CFA** pour le maximum ;

Lot 2 : **1 045 000 F CFA** pour le budget minimum et **4 000 000 F CFA** pour le maximum et lot 3 : **1 331 000 F CFA** pour le budget minimum et **6 000 000 F CFA** pour le maximum

Publication dans la Revue des Marchés Publics Quotidien N°4042 du lundi 30 décembre 2024 ;

Date de dépouillement : jeudi 09 janvier 2025 ;

Nombre de plis : 11

#### Lot 1 : prestation de pauses café, pauses déjeuner et cocktail au profit de la CARFO à Ouagadougou

| Soumissionnaires      | Montant Lu   |                   | Montant Corrigé  |                   | Observations  |
|-----------------------|--|-------------------|------------------|-------------------|---|
|                       | Minimum TTC  | Maximum TTC       | Minimum TTC      | Maximum TTC       |   |
| GRACE GLORIA SERVICES | 9 454 500  | 42 487 500        | -                | -                 | <b>Non conforme :</b><br>-pour le poste cuisinier(e), CAP fourni et non BTS en restauration ou hôtellerie<br><br>-pour les postes d'aides cuisiniers, des Certificats professionnel et une attestation de fin formation fournis au lieu des diplômes de BEP demandé |
| FESTIN DU TERROIR     | 6 968 500  | 38 645 750        | 6 968 500        | 38 645 750        | <b>Non conforme :</b> prix minimum anormalement bas   |
| WOURE SERVICES        | <b>7 759 444</b>   | <b>35 291 025</b> | 7 759 444        | 35 291 025        | <b>Non conforme :</b> prix minimum et maximum anormalement bas  |
| CLUB BELKO            | 8 542 875  | 38 944 125        | 8 542 875        | 38 944 125        | <b>Conforme : 2<sup>ème</sup></b>   |
| DOLCE VITA            | <b>7 674 794</b>   | <b>33 691 061</b> | <b>7 674 794</b> | <b>33 691 061</b> | <b>Non conforme :</b> prix minimum et maximum anormalement bas  |
| EMP                   | <b>7 991 830</b>   | <b>34 960 255</b> | <b>7 991 830</b> | <b>34 960 255</b> | <b>Non conforme :</b> prix maximum anormalement bas   |
| ESANAD                | 9 060 975  | 44 140 250        | 9 060 975        | 44 140 250        | <b>Conforme : 3<sup>ème</sup></b>   |
| EZAF                  | 8 055 850  | 37 396 700        | 8 055 850        | 37 396 700        | <b>Conforme : 1<sup>er</sup></b>  |
| DDCO                  | 8 795 897  | 38 218 430        | 8 199 565        | 35 627 350        | <b>Non conforme :</b> prix maximum anormalement bas<br>Une variation de 7.27% constatée car le soumissionnaire a appliqué une tva de 18% au lieu de 10%   |
| ROSALIE SERVICE       | 8 052 000  | 35 513 000        | -                | -                 | <b>Non conforme :</b><br>-Quatre (04) serveurs fournis pour au lieu de six (06) demandé<br>-Absence d'acte notarié pour les kits de cuisine   |
| <b>CONCLUSION</b>     | <b>EZAF :</b> attributaire du lot 1 pour un montant minimum de huit millions cinquante-cinq mille huit cent cinquante (8 055 850) francs CFA TTC et un maximum de trente-sept millions trois cent quatre-vingt-seize mille sept cent (37 396 700) francs CFA TTC pour un délais d'exécution de douze (12) mois pour le contrat et 30 jours pour chaque ordre de commande |                   |                  |                   |   |

#### Lot 2 : prestation de pauses café, pauses déjeuner et cocktail au profit de la CARFO à Bobo-Dioulasso

*Ce lot est infructueux pour absence de soumissionnaires*

#### Lot 3 : prestation de pauses café, pauses déjeuner et cocktail au profit de la CARFO à Koudougou.

| Soumissionnaires            | Montant Lu   |             | Montant Corrigé  |                  | Observations  |
|-----------------------------|--|-------------|------------------|------------------|---|
|                             | Minimum TTC  | Maximum TTC | Minimum TTC      | Maximum TTC      |   |
| ENTREPRISE LATRINITE MONICA | 1 035 375  | 4 748 000   | 1 035 375        | 4 748 000        | <b>Non conforme :</b> prix minimum anormalement bas   |
| DOLCE VITA                  | 1 073 875  | 4 768 500   | 1 073 875        | 4 768 500        | <b>Conforme : 2<sup>ème</sup></b>   |
| EMP                         | 1 119 250  | 4 972 000   | 1 119 250        | 4 972 000        | <b>Conforme : 4<sup>ème</sup></b>   |
| EZAF                        | 1 094 885  | 4 979 700   | 1 094 885        | 4 979 700        | <b>Conforme : 3<sup>ème</sup></b>   |
| DDCO                        | 1 144 305  | 5 206 986   | <b>1 066 725</b> | <b>4 853 970</b> | <b>Conforme : 1<sup>er</sup></b>  |
| ROSALIE SERVICE             | 1 060 950  | 4 716 800   | -                | -                | <b>Non conforme :</b><br>-Quatre (04) serveurs fournis pour au lieu de six (06) demandé<br>-Absence d'acte notarié pour les kits de cuisine |
| <b>CONCLUSION</b>           | <b>DDCO :</b> attributaire du lot 3 pour un montant minimum d'un million soixante-six mille sept cent vingt-cinq ( <b>1 066 725</b> ) francs CFA TTC et un maximum de quatre millions huit cent cinquante-trois mille neuf cent soixante-dix ( <b>4 853 970</b> ) francs CFA TTC pour un délais d'exécution de douze (12) mois pour le contrat et 30 jours pour chaque ordre de commande |             |                  |                  |   |

## Résultats provisoires

### AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

FICHE DE SYNTHÈSE DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°2024-018/DAO/ARCEP/SE/PRM POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN SYSTEME D'ENERGIE SOLAIRE DE 126 KWC EN PRODUCTIONS DELOCALISEES AU SIEGE DE L'ARCEP

FINANCEMENT : Fonds propres ARCEP

Publié dans le quotidien N°3994 du mercredi 23 octobre 2024

Date d'ouverture et de délibération : 21/11/2024 et 09/01/2025

| N° D'ORDRE | NOMS DES SOUMISSIONNAIRES            | MONTANT LU FCFA TTC | MONTANT CORRIGE FCFA TTC | MONTANT EVALUATION COMPLEXE (DELAI D'EXECUTION) | OBSERVATIONS   |
|------------|--------------------------------------|---------------------|--------------------------|---|--|
| 1          | BELMAX BURKINA SARL                  | 159 736 670         | 159 736 670              | 149 516 098                                     | <p><b>Conforme</b></p>   |
| 2          | MAGASINS GENERAUX DU FASO (MGF) SARL | 162 565 540         | -                        | -   | <p><b>Non conforme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le TIERS 1 des modules photovoltaïques sont non fourni ;</li> <li>- Le soumissionnaire n'a pas choisi le nombre d'année de garantie produit (12 ans au moins comme spécifié dans le dossier) des modules photovoltaïques ;</li> <li>- Le prospectus des modules photovoltaïque fourni ne fait pas ressortir les caractéristiques demandées ;</li> <li>- Les onduleurs photovoltaïques proposés et les prospectus fournis sont différents. Ils sont hybrides en lieu et place des onduleurs réseaux demandés. Leurs puissances proposées ne sont pas celles demandées ;</li> <li>- Le Type ancrage du support des modules est non précisé ;</li> <li>- Le Calibre fusible de protection gPV support des modules est non précisé</li> <li>- Le Calibre porte-fusibles modulaire sur rail DIN/EN pour fusible de dimension 10x38 support des modules est non précisé ;</li> <li>- Le Type de matériaux du support des modules est non précisé ;</li> <li>- L'Interrupteur-sectionné du support des modules est non précisé ;</li> <li>- Le courant nominal du support des modules est non précisé ;</li> <li>- Le Type de matériaux du boîtier du coffret AC est non précisé ;</li> <li>- La classe de protection du boîtier du coffret AC est non précisé ;</li> <li>- Le courant de l'interrupteur du coffret AC est non précisé ;</li> <li>- Le courant nominal du disjoncteur du coffret AC est non précisé ;</li> <li>- Le courant du disjoncteur du coffret AC est non précisé ;</li> <li>- Le niveau de protection Up sous In du parafoudre AC du coffret AC est non précisé ;</li> <li>- La signalisation de fin de vie du parafoudre AC du coffret AC est non précisé ;</li> <li>- Le Tension nominale du câble AC est non précisé ;</li> <li>- La température maximale de service du câble AC est non précisé ;</li> <li>- L'Isolation du câble AC est non précisé ;</li> <li>- La Norme du câble AC est non précisé ;</li> <li>- Le fabricant des accessoires est non précisé ;</li> <li>- Le Type des accessoires du connecteur MC4 est non précisé ;</li> <li>- La marque des accessoires du connecteur MC4 est non précisé ;</li> <li>- Le modèle des accessoires du connecteur MC4 est non précisé ;</li> <li>- La marque des accessoires de l'extincteur CO2 est non précisé ;</li> <li>- Le modèle des accessoires de l'extincteur CO2 est non précisé ;</li> <li>- La marque des accessoires de la</li> </ul> |



## Résultats provisoires

|   |  |  |  |  |   |
|---|--|--|--|--|---|
|   |  |  |  |  | canalisation est non précisé ;<br>- Le modèle des accessoires de la canalisation est non précisé ;<br>- La section des accessoires de la canalisation est non précisé ;<br>- La résistance à la propagation de la flamme des accessoires de la canalisation est non propagateur de flamme ;<br>- Le routeur pour la transmission des données avec connexion à travers carte SIM au réseau mobile 2G/3G/4G du Routeur GSM est non précisé ;<br>- La marque des accessoires Switch HUB est non précisé ;<br>- Le modèle des accessoires Switch HUB est non précisé ;<br>- Le technicien génie civil fourni a un diplôme de BAC+2 au lieu d'un BAC+3 exigé ;<br>- Le certification du chiffre d'affaires fourni est d'une autre entreprise (Général Informatique Technologies) ;<br>- Un seul marché similaire fourni d'une valeur de 34 053 720 FCFA. |
| <b>ATTRIBUTAIRE :</b> BELMAX BURKINA SARL   |  |  |  |  |   |
| Pour un montant toutes taxes comprises de cent cinquante-neuf millions sept cent trente-six mille six cent soixante-dix (159 736 670) francs CFA et un délai d'exécution de cent cinquante (150) jours. |  |  |  |  |   |

### CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

**Demande de prix n° 2024/05/CNSS/DRO/SAP pour les prestations de services de gardiennage au profit de la Direction Régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de Ouagadougou : siège à Cissin, agences de Dassasgho, de Kilwin, de Tanghin, de Koudougou (siège et SMI), le site de l'ex siège sis place Naaba Koom Ouagadougou, Bureaux de Léo, de Poura et Manga**

- Numéro et date de publication de la revue : 4032 du lundi 16 décembre 2024 à la page 23.

- Nombre de plis reçus : 04

- Date d'ouverture des plis : Lundi 23 décembre 2024

- Date de délibération : Jeudi 16 janvier 2025

#### ATTRIBUTION DU MARCHÉ

#### IV/ EXAMEN DES OFFRES FINANCIERES

| N° Ord | Soumissionnaires  | Montant lu en F CFA                          | Montant corrigé en F CFA                       | Observations   | Rang                            |
|--------|---|--|--|--|---------------------------------|
| 1      | <b>Général de prestations de Services Burkina</b>         | Min : 16 514 100 TTC<br>Max : 38 532 900 TTC | Min : 16 514 100 TTC<br>Max : 38 532 900 TTC   | <b>Conforme</b>  | <b>Offre anormalement basse</b> |
| 2      | <b>Maximum Protection</b>                                 | Min : 10 994 142,6<br>Max : 43 976 570,4     | Min : 10 994 142,6 TTC<br>Max : 25 652 999 TTC | Trente-cinq (35) armes à feu demandées et vingt-cinq (25) armes à feu fournies<br><b>Non conforme</b><br><br>Correction de l'offre de 12 mois à 07 mois pour se conformer à la liste des Services courants et calendrier d'exécution et du Bordereau des prix pour les services (marchés à commande) du dossier d'appel à concurrence.<br>Montant maximum corrigé :<br>43 976 570,4 / 12 x 7 = 25 652 999,4 TTC<br><b>Conforme</b> | <b>Non classé</b>               |
| 3      | <b>Global Protection and security Services (GPS) Sarl</b> | Min : 16 724 730 TTC<br>Max : 39 024 370 TTC | Min : 16 724 730 TTC<br>Max : 39 024 370 TTC   | Trente-cinq (35) armes à feu demandées et vingt (20) armes à feu fournies<br><b>Non conforme</b>   | <b>Non classé</b>               |
| 4      | <b>Lions Security Sarl</b>                                | Min : 20 884 230 TTC<br>Max : 48 729 870 TTC | Min : 20 884 230 TTC<br>Max : 48 729 870 TTC   | <b>Conforme</b>  | <b>1<sup>er</sup></b>           |

**Attributaire : Lions Security Sarl avec un montant minimum de vingt millions huit cent quatre-vingt-quatre mille deux cent trente (20 884 230) francs CFA TTC et un montant maximum de quarante-huit millions sept cent vingt-neuf mille huit cent soixante-dix (48 729 870) francs CFA TTC.**

## Résultats provisoires

### OFFICE NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

**Demande De Propositions N°0009/2024/ONEA/DG/SG/DM/SMTI**, relatif à la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de cent quatre-vingt (180) sites de sondages de reconnaissance en vue d'obtenir soixante (60) forages de production à gros débit dans vingt-six (26) centres ONEA  
 – **Financement** : Budget ONEA 2024 – **Publication de l'AMI** : QMP N° 3836 du vendredi 15 mars 2024 pages 33-34  
 - **Publication des résultats de l'AMI** : QMP N°3893 du mardi 04/06/2024 page 12 – **Quatre (04) lots - Nombre de plis reçu** : cinq (05)  
 - **Date d'ouverture des plis** : 28 octobre 2024 à 09 H 05 mn - **Date de délibération** : jeudi 12 décembre 2024.

**Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de cent quatre-vingt (180) sites de sondages de reconnaissance en vue d'obtenir soixante (60) forages de production à gros débit dans vingt-six (26) centres ONEA :**

**Lot 1 : villes de Batié (02), Ouagadougou (04), Réo (02), Banfora (01), Dano (03), Toma (01), Sindou (02).**

| CRITERES   | Barèmes    | Groupement FASEM CONSULT/BIGH   | Groupement SERAT/SIGEM  | Groupement CETRI/IGES   | CEGESS   |
|--|------------|---|---|---|--|
| <b>A) Expérience spécifique</b>  | <b>10</b>  | <b>10</b>   | <b>10</b>   | <b>10</b>   | <b>10</b>  |
| <b>B) Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposés aux termes de référence</b> | <b>30</b>  | <b>27.83</b>  | <b>28.67</b>  | <b>24.42</b>  | <b>24.00</b>   |
| B.1 Conception technique et méthodologique   | 20         | 18.17   | 18.83   | 15.50   | 14.00  |
| B.2 Plan de travail  | 5          | 4.75  | 4.92  | 4.75  | 5.00   |
| B.3 Organisation et personnel  | 5          | 4.92  | 4.92  | 4.17  | 5.00   |
| <b>C) Qualification et compétences du personnel clé</b>  | <b>55</b>  | <b>51.60</b>  | <b>52</b>   | <b>52.70</b>  | <b>55.00</b>   |
| a- Chef de mission   | 10         | 10  | 10  | 9.20  | 10   |
| b-Ingénieur hydrogéologue/géophysicien   | 15         | 11.60   | 12  | 13.50   | 15   |
| c-Contrôleur des travaux de forages  | 10         | 10  | 10  | 10  | 10   |
| d-Contrôleur des travaux d'essais de pompage   | 10         | 10  | 10  | 10  | 10   |
| e- Sociologue chargé des activités d'IFC   | 10         | 10  | 10  | 10  | 10   |
| <b>D) Participation de ressortissants nationaux au personnel clé</b>                           | <b>5</b>   | <b>5</b>  | <b>4</b>  | <b>5</b>  | <b>5</b>   |
| <b>Score total</b>   | <b>100</b> | <b>94.43</b>  | <b>94.67</b>  | <b>92.12</b>  | <b>94.00</b>   |
| Classement   | -          | 2 <sup>ème</sup>  | 1 <sup>er</sup>   | 4 <sup>ème</sup>  | 3 <sup>ème</sup>   |
| <b>Points forts</b>  |            | Le soumissionnaire dispose d'une bonne expérience selon les exigences de la mission. La méthodologie proposée est en adéquation avec les termes de référence.   | Le soumissionnaire dispose d'une bonne expérience selon les exigences de la mission. La méthodologie proposée est en adéquation avec les termes de référence. | Le soumissionnaire dispose d'une bonne expérience selon les exigences de la mission. La méthodologie proposée est en adéquation avec les termes de référence.   | Le soumissionnaire dispose d'un personnel clé qualifié pour la mission. La méthodologie proposée est en adéquation avec les termes de référence. |
| <b>Points faibles</b>  |            | Sur la base du curriculum vitae le géophysicien, Ibrahim BANAOU, a six (06) ans d'expérience générale au lieu de dix (10) ans et il possède seulement quatre (04) missions d'implantation de forage à gros débit au lieu de cinq (05) demandés. | Le diplôme du géophysicien (diplôme en gestion intégrée des ressources en eau) n'est pas conforme au diplôme demandé.   | Sur la base du curriculum vitae le chef de mission a onze (11) ans d'expérience générale au lieu de quinze (15) ans minimum demandés. Sur la base du curriculum vitae le géophysicien a sept (07) ans d'expérience générale au lieu de dix (10) ans minimum demandés. | RAS  |

**Lot 2 : villes de Bogandé (02), Gayéri (02), Boulsa (02), Gorom-Gorom (02), Manga (05), Zabré (02)**

| CRITERES   | Barèmes    | Groupement FASEM CONSULT/BIGH | Groupement SERAT/SIGEM | Groupement CETRI/IGES |
|--|------------|-------------------------------|------------------------|-----------------------|
| <b>A) Expérience spécifique</b>  | <b>10</b>  | <b>10</b>                     | <b>10</b>              | <b>10</b>             |
| <b>B) Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposés aux termes de référence</b> | <b>30</b>  | <b>27.83</b>                  | <b>28.67</b>           | <b>24.42</b>          |
| B.1 Conception technique et méthodologique   | 20         | 18.17                         | 18.83                  | 15.50                 |
| B.2 Plan de travail  | 5          | 4.75                          | 4.92                   | 4.75                  |
| B.3 Organisation et personnel  | 5          | 4.92                          | 4.92                   | 4.17                  |
| <b>C) Qualification et compétences du personnel clé</b>  | <b>55</b>  | <b>51.60</b>                  | <b>52</b>              | <b>52.70</b>          |
| a- Chef de mission   | 10         | 10                            | 10                     | 9.20                  |
| b-Ingénieur hydrogéologue/géophysicien   | 15         | 11.60                         | 12                     | 13.50                 |
| c-Contrôleur des travaux de forages  | 10         | 10                            | 10                     | 10                    |
| d-Contrôleur des travaux d'essais de pompage   | 10         | 10                            | 10                     | 10                    |
| e- Sociologue chargé des activités d'IFC   | 10         | 10                            | 10                     | 10                    |
| <b>D) Participation de ressortissants nationaux au personnel clé</b>                           | <b>5</b>   | <b>5</b>                      | <b>4</b>               | <b>5</b>              |
| <b>Score total</b>   | <b>100</b> | <b>94.43</b>                  | <b>94.67</b>           | <b>92.12</b>          |

## Résultats provisoires

| Classement  | -          | 2 <sup>ème</sup>  | 1 <sup>er</sup>   | 3 <sup>ème</sup>  |
|---|------------|---|---|---|
| <b>Points forts</b>   |            | Le soumissionnaire dispose d'une bonne expérience selon les exigences de la mission. La méthodologie proposée est en adéquation avec les termes de référence.   | Le soumissionnaire dispose d'une bonne expérience selon les exigences de la mission. La méthodologie proposée est en adéquation avec les termes de référence. | Le soumissionnaire dispose d'une bonne expérience selon les exigences de la mission. La méthodologie proposée est en adéquation avec les termes de référence.   |
| <b>Points faibles</b>   |            | Sur la base du curriculum vitae le géophysicien, Ibrahim BANAO, a six (06) ans d'expérience générale au lieu de dix (10) ans et il possède seulement quatre (04) missions d'implantation de forage à gros débit au lieu de cinq (05) demandées. | Le diplôme du géophysicien (diplôme en gestion intégrée des ressources en eau) n'est pas conforme au diplôme demandé.   | Sur la base du curriculum vitae le chef de mission a onze (11) ans d'expérience générale au lieu de quinze (15) ans minimum demandés. Sur la base du curriculum vitae le géophysicien a sept (07) ans d'expérience générale au lieu de dix (10) ans minimum demandés. |
| <b>Lot 3 : villes de Pouni (01), Kompienga (02), Diapaga (02), Fada N'Gourma (03), Tenkodogo (02), Pouytenga (03), Garango (02)</b> |            |   |   |   |
| CRITERES  | Barèmes    | Groupement BIGH/FASEM CONSULT   | Groupement SERAT/SIGEM  | Groupement CETRI/IGES   |
| <b>A) Expérience spécifique</b>   | <b>10</b>  | <b>10</b>   | <b>10</b>   | <b>10</b>   |
| <b>B) Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposés aux termes de référence</b>                                      | <b>30</b>  | <b>25.42</b>  | <b>28.67</b>  | <b>24.42</b>  |
| B.1 Conception technique et méthodologique  | 20         | 15.92   | 18.83   | 15.50   |
| B.2 Plan de travail   | 5          | 4.83  | 4.92  | 4.75  |
| B.3 Organisation et personnel   | 5          | 4.67  | 4.92  | 4.17  |
| <b>C) Qualification et compétences du personnel clé</b>   | <b>55</b>  | <b>54.50</b>  | <b>52</b>   | <b>52.70</b>  |
| a- Chef de mission  | 10         | 10  | 10  | 9.20  |
| b-Ingénieur hydrogéologue/géophysicien  | 15         | 14.50   | 12  | 13.50   |
| c-Contrôleur des travaux de forages   | 10         | 10  | 10  | 10  |
| d-Contrôleur des travaux d'essais de pompage  | 10         | 10  | 10  | 10  |
| e- Sociologue chargé des activités d'IFC  | 10         | 10  | 10  | 10  |
| <b>D) Participation de ressortissants nationaux au personnel clé</b>  | <b>5</b>   | <b>5</b>  | <b>4</b>  | <b>5</b>  |
| <b>Score total</b>  | <b>100</b> | <b>94.92</b>  | <b>94.67</b>  | <b>92.12</b>  |
| Classement  | -          | 1 <sup>er</sup>   | 2 <sup>ème</sup>  | 3 <sup>ème</sup>  |
| <b>Points forts</b>   |            | Le soumissionnaire dispose d'un personnel qualifié selon les exigences de la mission. La méthodologie proposée est en adéquation avec les termes de référence.  | Le soumissionnaire dispose d'une bonne expérience selon les exigences de la mission. La méthodologie proposée est en adéquation avec les termes de référence. | Le soumissionnaire dispose d'une bonne expérience selon les exigences de la mission. La méthodologie proposée est en adéquation avec les termes de référence.   |
| <b>Points faibles</b>   |            | Sur la base du curriculum vitae le géophysicien a neuf (09) ans d'expérience générale au lieu de dix (10) ans.  | Le diplôme du géophysicien (diplôme en gestion intégrée des ressources en eau) n'est pas conforme au diplôme demandé.   | Sur la base du curriculum vitae le chef de mission a onze (11) ans d'expérience générale au lieu de quinze (15) ans minimum demandés. Sur la base du curriculum vitae le géophysicien a sept (07) ans d'expérience générale au lieu de dix (10) ans minimum demandés. |
| <b>Lot 4 : villes de Kongoussi (03), Titao (02), Ouahigouya (03), Léo (02), Koudougou (03), Sapouy (02)</b>                         |            |   |   |   |
| CRITERES  | Barèmes    | Groupement BIGH/FASEM CONSULT   | Groupement SERAT/SIGEM  | Groupement CETRI/IGES   |
| <b>A) Expérience spécifique</b>   | <b>10</b>  | <b>10</b>   | <b>10</b>   | <b>10</b>   |
| <b>B) Conformité du plan de travail et de la méthodologie proposés aux termes de référence</b>                                      | <b>30</b>  | <b>25.42</b>  | <b>28.67</b>  | <b>24.42</b>  |
| B.1 Conception technique et méthodologique  | 20         | 15.92   | 18.83   | 15.50   |
| B.2 Plan de travail   | 5          | 4.83  | 4.92  | 4.75  |
| B.3 Organisation et personnel   | 5          | 4.67  | 4.92  | 4.17  |
| <b>C) Qualification et compétences du personnel clé</b>   | <b>55</b>  | <b>54.50</b>  | <b>52</b>   | <b>52.70</b>  |
| a- Chef de mission  | 10         | 10  | 10  | 9.20  |

## Résultats provisoires

|  |            |  |   |   |
|--|------------|--|---|---|
| b-Ingénieur hydrogéologue/géophysicien                               | 15         | 14.50  | 12  | 13.50   |
| c-Contrôleur des travaux de forages                                  | 10         | 10   | 10  | 10  |
| d-Contrôleur des travaux d'essais de pompage                         | 10         | 10   | 10  | 10  |
| e- Sociologue chargé des activités d'IFC                             | 10         | 10   | 10  | 10  |
| <b>D) Participation de ressortissants nationaux au personnel clé</b> | <b>5</b>   | <b>5</b>   | <b>4</b>  | <b>5</b>  |
| <b>Score total</b>   | <b>100</b> | <b>94.92</b>   | <b>94.67</b>  | <b>92.12</b>  |
| Classement   | -          | 1 <sup>er</sup>  | 2 <sup>ème</sup>  | 3 <sup>ème</sup>  |
| <b>Points forts</b>  |            | Le soumissionnaire dispose d'un personnel qualifié selon les exigences de la mission. La méthodologie proposée est en adéquation avec les termes de référence. | Le soumissionnaire dispose d'une bonne expérience selon les exigences de la mission. La méthodologie proposée est en adéquation avec les termes de référence. | Le soumissionnaire dispose d'une bonne expérience selon les exigences de la mission. La méthodologie proposée est en adéquation avec les termes de référence.   |
| <b>Points faibles</b>  |            | Sur la base du curriculum vitae le géophysicien a neuf (09) ans d'expérience générale au lieu de dix (10) ans.   | Le diplôme du géophysicien (diplôme en gestion intégrée des ressources en eau) n'est pas conforme au diplôme demandé.   | Sur la base du curriculum vitae le chef de mission a onze (11) ans d'expérience générale au lieu de quinze (15) ans minimum demandés. Sur la base du curriculum vitae le géophysicien a sept (07) ans d'expérience générale au lieu de dix (10) ans minimum demandés. |

### LA POSTE BURKINA FASO

**SYNTHESE DE LA DEMANDE DE PRIX N°2024-017/LAPOSTEBF/DG/DM/DMFPC POUR L'ACQUISITION DE SUPER SERVEURS**

**AU PROFIT DE LA POSTE BF**

Financement : Budget LA POSTE BF - Gestion 2024

Dépouillement : mardi 31 Décembre 2024

Nombre de plis reçus : lot unique : 02

#### I. Récapitulatif des travaux

II. Lot unique : Acquisition de super serveurs au profit de LA POSTE BF

III. Budget : 100 000 000 - Moyenne : 99 014 839 - Intervalle : 84 162 613 à 113 867 065

| SOUSSIONNAIRES                  | MONTANT LU TTC FCFA   | MONTANT CORRIGE TTC FCFA | DIFFERENCE DU MONTANT CORRIGE (TTC FCFA) | CLASSE MENT     | OBSERVATIONS   |
|---------------------------------|---|--------------------------|--|-----------------|--|
| ADV TECHNOLOGIES                | 97 739 400  | 97 739 400               | -  | -               | <b>Non conforme :</b><br>Personnel :<br>- Chef de mission : certification HPE Server Solutions Architect et Microsoft MCSE Private Cloud non fournies ;<br>- Expert infrastructure serveurs, stockage et virtualization : certification ITIL Foundation v4, Microsoft MCSE et VCP-DCV (VMware Certified Professional - Data Center Virtualization) non fournies ;<br>- Expert cybersécurité : certification CISM, CISA et ISO 27001 non fournies |
| NUMERITEL TECHNOLOGY & SERVICES | 97 537 097  | 97 537 097               | -  | 1 <sup>er</sup> | <b>Conforme</b>  |
| Attributaire provisoire         | NUMERITEL TECHNOLOGY & SERVICES Sarl pour un montant TTC de quatre-vingt-dix-sept millions cinq cent trente-sept mille quatre-vingt-dix-sept (97 537 097) francs CFA et un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours. |                          |  |                 |  |

### MINISTERE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT

Résultats de l'évaluation des Propositions techniques de la Demande de propositions n°2024-1128/MID/SG/DMP/SMT-PI du 13 novembre 2024 pour l'actualisation des Termes de références (TDR) des études de faisabilité technique, économique et environnementale et études d'Avant-projet détaillé (APD) ainsi que les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) de routes et d'ouvrages d'art du dossier d'appel d'offres des travaux.

Financement : Budget du Fonds Spécial Routier du Burkina (FSR-B), Gestion 2024

Convocation : N°2025-0061/MID/SG/DMP/SMT-PI du 16/01/2025

Date d'ouverture et de délibération : 30/12/2024 et 21/01/2025

Nombre de plis ouverts : Deux (02)

Note technique requise : 75 points

Méthode de sélection : *sélection qualité-coût*

| Consultants                        | Chef de file     | Point/100       | Rang             | Observations |
|------------------------------------|------------------|-----------------|------------------|--------------|
| GERMS CONSULTING/OZED INGENIEURS   | GERMS CONSULTING | 96              | 1 <sup>er</sup>  | Qualifié     |
| AFRIQUE DJIGUI / SETCO/ HYDRO - CO | AFRIQUE DJIGUI   | 91              | 2 <sup>ème</sup> | Qualifié     |
| GTAH/ FASO INGENIERIE              | GTAH             | Lettre d'excuse |                  |              |

## Résultats provisoires

### MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Appel d'Offres Ouvert National: N°2024-011T/MARAH/SG/DMP du 08 novembre 2024 pour les travaux de réalisation de cent treize (113) forages à gros débit sur les sites des périmètres maraichers et jardins nutritifs dans les régions d'intervention du P2-P2RS-BF  
 Financement : Prêt FAD n°2100150043446 du 27 février 2023 - Publication de l'Avis : Quotidien des marchés publics N°4025 du 05/12/2024  
 Date de dépouillement : 06/01/2025 - Date de délibération : 16/01/2025  
 Lettre de convocation : Lettre N°2025-001/MARAH/SG/DMP du 14/01/2025  
 Nombre de lot : Trois (03) - Nombre de plis : Lot 1 : (05) ; Lot 2 : (08) ; Lot 3 : (06)

| N° de plis   | Soumissionnaires                                      | Montant lu en FCFA  |             | Montant corrigé en FCFA |             | Observation  |
|--|---|---|-------------|-------------------------|-------------|--|
|  |   | HTVA  | TTC         | HTVA                    | TTC         |  |
| <b>LOT 1 : TRAVAUX DE REALISATION DE 41 FORAGES DANS LA REGION DU SUD-OUEST ET DU CENTRE-OUEST</b> |   |   |             |                         |             |  |
| <b>Total des offres conformes</b>  |   |   |             | <b>= 683 675 000</b>    |             | <b>M ( 0,6E+0,4P)</b>  |
| <b>P = Moyenne des offres conformes</b>  |   |   |             | <b>= 227 891 667</b>    |             | <b>0,85M</b>   |
| <b>E = Montant Prévisionnel</b>  |   |   |             | <b>= 287 000 000</b>    |             | <b>1,15M</b>   |
| 01   | GROUPEMENT SOGES SARL / SOMUTRAB                      | 222 425 000   | 262 461 500 | 234 725 000             | 276 975 500 | Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 1 <sup>ère</sup> à l'examen détaillé. Soumissionnaire jugé qualifié à l'issue de la vérification des critères de post-qualification<br>Correction de l'offre due à une erreur de sommation du total HTVA par omission du sous total 2 (300 000) pour un site soit une hausse total HTVA de 12 300 000 représentant une variation de 5,24%) |
| 03   | GROUPEMENT SOCOZAF SARL / HAMPANI SERVICES SARL       | -   | 288 828 600 | -                       | -           | Offre jugée Irrecevable à l'examen préliminaire pour violation du point 4.5 des IS par HAMPANI SERVICES SARL en présentant, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un groupement pour le même lot  |
| 04   | HAMPANI SERVICES SARL                                 | 221 400 000   | -           | -                       | -           | Offre jugée Irrecevable à l'examen préliminaire pour violation du point 4.5 des IS par HAMPANI SERVICES SARL en présentant, plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un groupement pour le même lot  |
| 07   | GROUPEMENT VISTA INGENIERA OBRA-CIVIL SA / LOGIC SARL | 202 950 000   | 239 481 000 | 202 950 000             | 239 481 000 | Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et non classée à l'examen détaillé pour offre anormalement basse  |
| 08   | GROUPEMENT EYF / ANASS SARL                           | 246 000 000   | 290 280 000 | 246 000 000             | 290 280 000 | Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 2 <sup>ème</sup> à l'examen détaillé.  |
| <b>Attributaire</b>  |   | <b>GROUPEMENT SOGES SARL / SOMUTRAB pour un montant de deux cent trente-quatre millions sept cent vingt-cinq mille (234 725 000) FCFA HT-HD soit deux cent soixante-seize millions neuf cent soixante-quinze mille cinq cents (276 975 500) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois</b> |             |                         |             |  |
| <b>LOT 2 : TRAVAUX DE REALISATION DE 41 FORAGES DANS LA REGION DU CENTRE-SUD ET DU CENTRE-EST</b>  |   |   |             |                         |             |  |
| <b>Total des offres conformes</b>  |   |   |             | <b>= 1 685 100 000</b>  |             | <b>M ( 0,6E+0,4P)</b>  |
| <b>P = Moyenne des offres conformes</b>  |   |   |             | <b>= 240 728 571</b>    |             | <b>0,85M</b>   |
| <b>E = Montant Prévisionnel</b>  |   |   |             | <b>= 287 000 000</b>    |             | <b>1,15M</b>   |
| 01   | GROUPEMENT SOGES SARL / SOMUTRAB                      | 221 400 000   | 261 252 000 | 221 400 000             | 261 252 000 | Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et non classée à l'examen détaillé pour offre anormalement basse  |
| 02   | IPS   | -   | 314 470 000 | 264 450 000             | 312 051 000 | Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 5 <sup>ème</sup> à l'examen détaillé.<br>-2 419 000<br>Correction de l'offre du à une divergence du montant en chiffre 350 000 et du montant en lettre 300 000 à l'item 1.1 soit une baisse sur le total HTVA de 2 419 000 représentant une variation de 0,76%   |
| 04   | HAMPANI SERVICES SARL                                 | 243 950 000   | -           | 243 950 000             | 287 861 000 | Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 1 <sup>ère</sup> à l'examen détaillé.<br>Soumissionnaire jugé qualifié à l'issue de la vérification des critères de post-qualification et retenu à l'issue de la combinaison la plus avantageuse pour l'administration   |
| 05   | SARAFINA  | -   | 284 474 400 | -                       | -           | Offre jugée non conforme à l'examen préliminaire pour absence de diplômes du 2 <sup>ème</sup> conducteur des travaux et du 2 <sup>ème</sup> géophysicien et du programme d'exécution   |



## Résultats provisoires

|  |   |   |             |                      |                       |  |
|--|---|---|-------------|----------------------|-----------------------|--|
| 07   | GROUPEMENT VISTA INGENIERA OBRA-CIVIL SA / LOGIC SARL | 202 950 000   | 239 481 000 | 202 950 000          | 239 481 000           | Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et non classée à l'examen détaillé pour offre anormalement basse  |
| 08   | GROUPEMENT EYF / ANASS SARL                           | 243 950 000   | 287 861 000 | 243 950 000          | 287 861 000           | Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 1 <sup>er</sup> ex à l'examen détaillé.  |
| 09   | GROUPEMENT ACCORD BTP CI SARL / ACCORD BTP BF SARL    | -   | 304 794 000 | 258 300 000          | 304 794 000           | Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 4 <sup>ème</sup> à l'examen détaillé.  |
| 10   | SAPA  | 250 100 000   | 295 118 000 | 250 100 000          | 295 118 000           | Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 3 <sup>ème</sup> à l'examen détaillé.  |
| <b>Attributaire</b>  |   | <b>HAMPANI SERVICES SARL pour un montant de deux cent quarante-trois millions neuf cent cinquante mille (243 950 000) FCFA HT-HD soit deux cent quatre-vingt-sept millions huit cent soixante et un mille (287 861 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois</b> |             |                      |                       |  |
| <b>LOT 3 : TRAVAUX DE REALISATION DE 31 FORAGES DANS LA REGION DU PLATEAU CENTRAL ET DU NORD</b> |   |   |             |                      |                       |  |
| <b>Total des offres conformes</b>  |   |   |             | <b>= 946 368 000</b> | <b>M ( 0,6E+0,4P)</b> |  |
| <b>P = Moyenne des offres conformes</b>  |   |   |             | <b>= 189 273 600</b> | <b>0,85M</b>          |  |
| <b>E = Montant Prévisionnel</b>  |   |   |             | <b>= 210 000 000</b> | <b>1,15M</b>          |  |
| 01   | GROUPEMENT SOGES SARL / SOMUTRAB                      | 164 238 000   | -           | 164 238 000          | 193 800 840           | Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et non classée à l'examen détaillé pour offre anormalement basse  |
| 03   | GROUPEMENT SOCOZAF SARL / HAMPANI SERVICES SARL       | -   | 242 525 400 | 205 530 000          | 242 525 400           | Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 4 <sup>ème</sup> à l'examen détaillé.  |
| 05   | SARAFINA  | -   | 208 506 000 | -                    | -                     | Offre jugée non conforme à l'examen préliminaire pour absence de diplômes du 2 <sup>ème</sup> conducteur des travaux et du 2 <sup>ème</sup> géophysicien et du programme d'exécution   |
| 06   | GROUPEMENT ACOD/SHIV FORAGE                           | 199 950 000   | 235 941 000 | 199 950 000          | 235 941 000           | Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 3 <sup>ème</sup> à l'examen détaillé.  |
| 08   | GROUPEMENT EYF / ENTREPRISE ANASS SARL                | 187 550 000   | 221 309 000 | 187 550 000          | 221 309 000           | Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 1 <sup>ère</sup> à l'examen détaillé.<br>Soumissionnaire jugé qualifié à l'issue de la vérification des critères de post-qualification et retenu à l'issue de la combinaison la plus avantageuse pour l'administration |
| 10   | SAPA  | 189 100 000   | 223 138 000 | 189 100 000          | 223 138 000           | Offre jugée conforme à l'examen préliminaire et classée 2 <sup>ème</sup> à l'examen détaillé.  |
| <b>Attributaire</b>  |   | <b>GROUPEMENT EYF / ENTREPRISE ANASS SARL pour un montant de cent quatre-vingt-sept millions cinq cent cinquante mille (187 550 000) FCFA HT-HD soit deux cent vingt un millions trois cent neuf mille (221 309 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois.</b>   |             |                      |                       |  |

### Société Nationale Burkinabé d'Hydrocarbures (SONABHY)

## COMMUNIQUE

Le directeur des marchés publics de la Société National Burkinabé d'hydrocarbure informe les candidats intéressés par le dossier de demande de prix n° 2025-007/MICA/SONABHY du 12/01/2025 relatif à la location de salles pour les activités de la SONABHY (réf de publication de l'avis : quotidien n° 4059 du mercredi 22 janvier 2025 page 28 dont l'ouverture est prévue pour le mercredi 29 janvier 2025 à 9h00mn que le point suivant a été modifiés ainsi qu'il suit :

Garantie de soumission

**Lire trois cent mille (300.000) francs CFA pour chaque lot**

En lieu et place de

**Trente mille (30.000) francs CFA pour chaque lot**

Il porte par ailleurs à leur connaissance que la date d'ouverture est reportée au **03 février 2025 à 9h00.**

*le Directeur des Marchés Publics en congé,  
le Chef de Service des Marchés assurant l'intérim en mission/Po*

**François GOUBA**



# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| * <b>Marchés de Fournitures et Services courants</b> | <b>P. 15 à 22</b>     |
| * <b>Marchés de Travaux</b>                          | <b>P. 23</b>          |
| * <b>Marchés de Prestations Intellectuelles</b>      | <b>P. 24 &amp; 25</b> |

## Fournitures et Services courants

### AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

#### Fourniture de pause-café et déjeuner

**Avis de demande de prix**  
**N°2025-00001/MTDPCE/SG/ANSSI/DG/SMP**  
**Financement : budget ANSSI, gestion 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).

1. L'ANSSI dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de pause-café et déjeuner tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La pause-café et déjeuner se décomposent en deux (02) lots répartis comme suit :

- Lot 1 : fourniture de pause-café et déjeuner au profit de l'ANSSI à Ouagadougou pour un montant prévisionnel de huit millions quatre cent mille (8 400 000) francs CFA ;
- Lot 2 : fourniture de pause-café et déjeuner au profit de l'ANSSI à Ziniaré pour un montant prévisionnel de trois millions cinq cent quarante mille (3 540 000) francs CFA ;

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder un (01) an exercice budgétaire 2025 et huit (08) jours pour les ordres de commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des marchés sis au quartier zogona,

rue 29.13, face à la mosquée de Bogodogo ; au niveau R+2, 06 BP 10539, tel : +226 25 36 32 33 / 01 18 34 88 de 08h00mn à 12h00mn et de 13h00 à 15h30mn.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au service des marchés publics sis au quartier zogona, rue 29.13, face à la mosquée de Bogodogo ; au niveau R+2, 06 BP 10539, tel : +226 25 36 32 33 / 01 18 34 88 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de : vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 1 et dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 2 à la Direction Financière et de la Comptabilité (DFC) sis au quartier zogona, rue 29.13, face à la mosquée de Bogodogo ; au niveau R+1, 06 BP 10539, tel : +226 25 36 32 33. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour le lot 1 et cent mille (100 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat du Directeur Général sis au quartier zogona, rue 29.13, face à la mosquée de Bogodogo ; au niveau R+1, 06 BP 10539, tel : +226 25 36 32 33, avant le **03/02/2025 à 9h 00TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Abdoulaye KIENDREBEOGO**  
Chevalier de l'ordre du mérite, des arts, des lettres  
et de la communication

### Edition de bulletins d'information (ENAREF-INFO) (lot1), impression et encadrement de divers documents pour les formations initiale et continue et le Système de Management de la Qualité (lot 2) au profit de l'ENAREF

Avis de demande de prix à commandes  
N° : 2025-001/MEF/SG/ENAREF/DG/PRM  
Financement : Budget ENAREF, exercice 2025

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 de l'Ecole Nationale des Régies Financières (ENAREF).

1. L'ENAREF dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix à commandes lance une demande de prix à commandes ayant pour objet l'édition de bulletins d'information (ENAREF-INFO) (lot1), l'impression et l'encadrement de divers documents pour les formations initiale et continue et le Système de Management de la Qualité (lot 2) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix à commandes.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots :

- lot 1 : édition de bulletins d'information (ENAREF-INFO)

- lot 2 impression et encadrement de divers documents pour les formations initiale et continue et le Système de Management de la Qualité au profit de l'ENAREF.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai d'exécution est l'année budgétaire 2025 pour le lot 1 et trente (30) jours pour le lot 2.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes au Secrétariat de la Direction de l'Administration des Finances sis au 1er étage du bloc administratif R+3 de l'ENAREF, Porte 114.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction de l'Administration des Finances, Porte 114 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de dix mille (10 000) Francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) Francs CFA pour le lot 2 à l'Agence Comptable sise au Rez de Chaussée du Bloc Administratif R+3 de l'ENAREF. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix à commandes par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix à commandes, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA pour le lot 1 et cent soixante mille (160 000) Francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction de l'Administration des Finances au 1er étage du bloc administratif R+3 de l'ENAREF au plus tard le **03/02/2025 à 09 heures 00**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de réunion au 1er étage du bloc administratif R+3 de l'ENAREF.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

#### Montants Prévisionnels :

Lot 1 : quatre millions (4 000 000) de Francs CFA TTC ;

Lot 2 : huit millions (8 000 000) de Francs CFA TTC.

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés*

**Boukary SAWADOGO**

### ACQUISITION ET LA MISE EN SERVICE DE STATIONS PORTATIVES ET DE SONDES POUR LES MESURES DES RAYONNEMENTS NON IONISANTS (RNI) AU PROFIT DE L'ARCEP

Rectificatif du Quotidien N°4061 - Vendredi 24 Janvier 2025, page 30, portant sur la date limite de dépôt et d'ouverture des offres

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)**  
**N°2025-002/DAO/ARCEP/SE/PRM**  
**Financement : FONDS PROPRES ARCEP**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du 18 décembre 2024.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dispose de fonds propres dans le cadre de l'exécution de son budget 2025, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison et la mise en service de stations portatives et de sondes pour les mesures des rayonnements non ionisants (RNI) à son profit.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

L'acquisition la mise en service de stations portatives et de sondes pour les mesures des rayonnements non ionisants (RNI) au profit de l'ARCEP est composé de deux (02) lots :

- Lot n°1 : Acquisition et mise en service pour les mesures larges bandes, d'une station portative et de trois (03) sondes antennes à trois axes (champ E) avec un montant prévisionnel de quarante-sept millions (47 000 000) FCFA TTC, et un délai de livraison qui ne devrait pas excéder cent-cinquante (150) jours calendaires ;
- Lot n°2 : Acquisition et mise en service pour les mesures bandes sélectives, d'une station portative et de deux (02) sondes antennes avec un montant prévisionnel de soixante millions (60 000 000) FCFA TTC, et un délai de livraison qui ne devrait pas excéder cent-cinquante (150) jours calendaires.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 602 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :  
Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 avant le **25/02/2025 à 9 heures 00 mn.**

Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable trente mille (30 000) FCFA pour le lot n°1 et cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot n°2 à l'adresse mentionnée ci-après : La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

La méthode de paiement sera en espèces ou par chèque barré au nom de l'ARCEP, ou par virement au compte VISTA BANK N°1053 00063 8130 0193-13. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main en main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de l'ARCEP 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60, au plus tard le **25/02/2025 à 9 heures 00 mn.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- Un million quatre cent mille (1 400 000) FCFA pour le lot n°1 ;
- Un million huit cent mille (1 800 000) FCFA pour le lot n°2.

Ou le montant équivalent en devise conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiée au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **25/02/2025 à 9 heures 00 mn** à l'adresse suivante : Secrétariat Exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

**Le Secrétaire Exécutif**

**Wendlassida Patrice COMPAORE**

### CONCEPTION ET LA REALISATION D'OUTILS ET DE GADGETS DE COMMUNICATION AU PROFIT DE L'ARCEP

Rectificatif du Quotidien N°4062 - Lundi 27 Janvier 2025, page 29, portant sur la date limite de dépôt et d'ouverture des offres

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)**  
**N° 2025-003/DAO/ARCEP/SE/PRM**  
**Financement : Fonds propres ARCEP**

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du 18 décembre 2024 et de son visa par la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers le 02 janvier 2025.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) dispose de fonds propres dans le cadre de l'exécution de son budget 2025, afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché.

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la conception et la réalisation d'outils et de gadgets de communication à son profit.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :  
Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60 avant le **jeudi 27 février 2025 à 9 heures 00 mn.**

L'appel d'offres est constitué de deux (02) lots à savoir :

- Lot n°1 : Conception et réalisation d'agendas et de calendriers 2026 au profit de l'ARCEP avec un budget prévisionnel de vingt-huit millions (28 000 000) de FCFA TTC pour un délai de livraison qui ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours ;
- Lot n°2 : Conception et la réalisation de gadgets publicitaires au profit de l'ARCEP avec un budget prévisionnel de soixante-cinq millions (65 000 000) de FCFA TTC pour un délai de livraison qui ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.

Les exigences en matière de qualifications sont contenues dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA pour le lot n°1 et cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot n°2 à l'adresse mentionnée ci-après : La Direction Financière et Comptable de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

La méthode de paiement sera espèces ou par chèque barré au nom de l'ARCEP, ou par virement au compte BICIA-B N°1053 00063 8130 0193-

13. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé main en main.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après de l'ARCEP 01 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60, au plus tard le **jeudi 27 février 2025 à 9 heures 00 mn.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- Lot n°1 : Huit cent mille (800 000) FCFA ;
- Lot n°2 : Un million neuf cent mille (1 900 000) FCFA ;

ou le montant équivalent en devise conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **jeudi 27 février 2025 à 9 heures 00mn** à l'adresse suivante : Secrétariat exécutif de l'ARCEP sise à OUAGA 2000 BP 6437 Ouaga 01, TEL : 00 226 25 37 53 60.

*Le Secrétaire Exécutif*

**Wendlassida Patrice COMPAORE**



#### Acquisition de fournitures de bureau pour l'organisation des examens et concours et la certification de l'éducation non formelle de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF

Avis de demande de prix n°2025-008/MEBAPLN/SG/DMP du 22/01/2025

Financement : Budget ETAT, Exercice 2025

Montant prévisionnel :

Lot 1 : 47 000 000 F CFA TTC

Lot 2 : 27 000 000 F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN).

1. Le président de la Commission d'Attribution des Marchés du MEBAPLN dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : Acquisition de fournitures de bureau pour l'organisation des examens et concours et la certification de l'éducation non formelle de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition se compose de deux (02) lots intitulés comme suit :

-Lot 1 : Acquisition de rames de papier pour l'organisation des examens et concours de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF/MEBAPLN ;

-Lot 2 : Acquisition de fournitures de bureau pour l'organisation des examens et concours de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF/MEBAPLN.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours pour chaque lot.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, Tél : (00226) 25 33 54 84.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, Tél : (00226) 25 33 54 84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et 2 à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF/MEF). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million (1 000 000) francs CFA pour le lot 1 et de six cent mille (600 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, Tél : (00226) 25 33 54 84, avant le **06/02/2025, à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés.*

**Nicolas SYAN**

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

#### Acquisition d'enveloppes imprimées et non imprimées pour l'organisation des examens et concours et pour la certification de l'éducation non formelle de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF.

Avis de demande de prix n°2025-009/MEBAPLN/SG/DMP du 22/01/2025

Financement : Budget ETAT, Exercice 2025

Montant prévisionnel :

lot unique : 20 000 000 F CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN).

1. Le président de la Commission d'Attribution des Marchés du MEBAPLN dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : Acquisition d'enveloppes imprimées et non imprimées pour l'organisation des examens et concours et pour la certification de l'éducation non formelle de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition se compose d'un (01) lot unique intitulé comme suit : Acquisition d'enveloppes imprimées et non imprimées pour l'organisation des examens et concours et pour la certification de l'éducation non formelle de la session de 2025 au profit de la DGEC-EPPNF.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, Tél : (00226) 25 33 54 84.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, Tél : (00226) 25 33 54 84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot unique à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Ministère de l'Economie et des Finances (DG-CMEF/MEF). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA pour le lot unique devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR, Tél : (00226) 25 33 54 84, avant le **03/02/2025, à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés.*

**Nicolas SYAN**

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

### LIVRAISON DE PAUSE-CAFE ET DE DEJEUNER POUR LES DIVERSES ACTIVITES AU PROFIT DE LA DGEG/MESFPT (MARCHE A COMMANDES)

**Avis de demande de prix**  
**N°2025-00008/MESFPT/SG/ DMP du 22/01/2025 pour la conclusion d'un contrat à commandes**  
**Financement : Budget ETAT, Exercice 2025**  
**Montant prévisionnel : 23 700 000 FCFA TTC**

Cet Avis de demande de prix est lancé pour le compte de l'exercice budgétaire 2025 du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT).

1. Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT), dont l'identification complète est précisée dans les Données particulières de demande de prix (DPDPx) lance une demande de prix pour la conclusion d'un marché à commandes ayant pour objet la livraison de pause-café et de déjeuner pour les diverses activités au profit de la DGEG/MESFPT tels que décrite dans les Données particulières de demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent en lot unique :

« Livraison de pause-café et de déjeuner pour les diverses activités au profit de la DGEG/MESFPT (Marché à commandes) »

3. Le délai de validité du contrat, est l'année budgétaire 2025 et le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder quatorze (14) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix les jours et heures ouvrables à la Direction des Marchés Publics du MESFPT sise à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 81/54 46 10.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix, les jours et heures ouvrables à la Direction des Marchés Publics du MESFPT sise à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR et moyennant paiement du lot unique d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Économie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent quatre-vingt-dix mille (590 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT sis à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 81/54 46 10 57 avant le **03/02/2025 à 09 heures 00 T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Boureima SAWADOGO**

### LIVRAISON DE PAUSE-CAFE ET DE DEJEUNER POUR LES DIVERSES ACTIVITES AU PROFIT DE LA DGF ET DE LA DMP (MARCHE A COMMANDES)

**Avis de demande de prix**  
**N°2025-00009/MESFPT/SG/ DMP du 24/01/2025 pour la conclusion d'un contrat à commandes**  
**Financement : Budget ETAT, Exercice 2025**  
**Montant prévisionnel : 23 500 000 FCFA TTC**

Cet Avis de demande de prix est lancé pour le compte de l'exercice budgétaire 2025 du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT).

1. Le Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique (MESFPT), dont l'identification complète est précisée dans les Données particulières de demande de prix (DPDPx) lance une demande de prix pour la conclusion d'un marché à commandes ayant pour objet la livraison de pause-café et de déjeuner pour les diverses activités au profit de la DGF et de la DMP tels que décrite dans les Données particulières de demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent en lot unique :

« Livraison de pause-café et de déjeuner pour les diverses activités au profit de la DGF et de la DMP (Marché à commandes) »

3. Le délai de validité du contrat, est l'année budgétaire 2025 et le délai d'exécution de chaque commande ne devrait pas excéder quatorze (14) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix les jours et heures ouvrables à la Direction des Marchés Publics du MESFPT sise à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 81/54 46 10.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix, les jours et heures ouvrables à la Direction des Marchés Publics du MESFPT sise à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR et moyennant paiement du lot unique d'un montant non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Économie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent quatre-vingt-dix mille (590 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MESFPT sis à l'aile Nord-Est, 3ème étage du 1er bâtiment de l'Hôtel Administratif en venant de la SONATUR, Tél : (226) 25 49 77 81/54 46 10 57 avant le **03/02/2025 à 09 heures 00 T.U.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics**

**Boureima SAWADO**

### Travaux de réalisation de cinq (05) forages de production à Koubri au profit de l'ONEA

**Avis de Demande de Prix**  
**N°003/2025/ONEA/DG/SG/DM/SMTI**  
**Financement : Budget ONEA, gestion 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés gestion 2025, de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.

1. L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix, l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (agrément technique Fn2) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trois (03) mois.
4. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le Dossier de Demande de Prix dans les bureaux de la Direction Financière au siège de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, Tél. : (+226) 25 43 19 00 à 08, de 07h 30mn à 16h 00mn du Lundi au Jeudi et de 07h 30mn à 16h 30mn les Vendredis.
5. Tout candidat éligible intéressé par le présent avis, peut consulter gratuitement le dossier de Demande de Prix complet ou retirer un jeu complet dudit dossier dans les bureaux de la Direction Financière de l'ONEA moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA.
6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies ainsi que la version numérique exploitable (Word et Excel) sur clé USB conformément aux données particulières de la demande de prix et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de neuf cent cinquante mille (950 000) Francs CFA, devront parvenir ou être remises au siège de l'ONEA, Secrétariat courrier-arrivée de la Direction Générale de l'ONEA, 220 Avenue de l'ONEA, secteur 12, Pissy, Tél : (+226) 25 43 19 00 à 08 au plus tard le **03/02/2025, à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre expédiée par le candidat.

7. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

**NB : Le montant prévisionnel est de quarante-sept millions deux cent mille (47 200 000) FCFA TTC**

*Le Directeur Général de l'ONEA,  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

**Flandion Idrissa SOURABIE**

## SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

### COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Société Nationale de l'Aménagement des Terres et de l'Équipement Rural (SONATER), Président de la Commission d'attribution des marchés, informe les éventuels candidats à l'appel d'offres ouvert international N°2024-010/SONATER/DG/SPM pour la réalisation des travaux d'aménagement de 105 hectares de périmètres maraichers économes en eau pour le compte du Projet de Renforcement durable de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et nutritionnelle (P2RIA), dont l'avis est paru dans le quotidien des marchés publics N°4032 du lundi 16 décembre 2024, que ledit appel d'offres est annulé.

La SONATER s'excuse auprès des éventuels candidats pour les désagréments que cette décision pourrait occasionner.

*Le Directeur Général par intérim,  
Le Directeur des infrastructures et des Aménagements Agricoles*

**Jean Calixte NIKIEMA**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite



### CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICE AU TITRE DE L'ANNEE 2025

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°002/2025/ONEA/DG/SG/DM**

**Autorité contractante : Office National de l'Eau et de l'Assainissement**

1. Cet Avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'exécution du plan de passation des marchés gestion 2025 de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement.
2. L'ONEA lance un Appel à Manifestation d'Intérêt en vue de la constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires de services pour l'année 2025.
3. L'objectif principal de cet Appel à Manifestation d'Intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires / fournisseurs dans le cadre de consultations restreintes (demandes de cotation) pour la réalisation des travaux et la fourniture des biens et services.
4. Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisés dans les domaines ci-après :

| <b>ITEM 1 : FOURNITURES ET EQUIPEMENTS</b>                  |  |
|---|--|
| <b>Domaine 1</b>  | Fourniture de produits chimiques certifiés alimentaires pour le traitement de l'eau (polychlorure d'aluminium, sulfate d'alumine, hypochlorite de calcium granulé, chaux éteinte, carbonate de calcium, pastilles cylindriques de chlorure de sodium, polymère anionique etc...) |
| <b>Domaine 2</b>  | Fourniture de matériels de branchement, pièces et accessoires de raccordement hydraulique  |
| <b>Domaine 3</b>  | Fourniture de matériels, de logiciels et de consommables informatiques   |
| <b>Domaine 4</b>  | Fourniture d'imprimés administratifs, pré-imprimés et listings   |
| <b>Domaine 5</b>  | Fourniture de petits matériels et outillages divers  |
| <b>Domaine 6</b>  | Fourniture de matériels (électriques, électromécaniques, et mécaniques et pièces de rechange pour pompes)  |
| <b>Domaine 7</b>  | Fourniture d'équipements, matériels, réactifs et consommables de laboratoire   |
| <b>Domaine 8</b>  | Fourniture de bureau, de matériels et mobiliers de bureau et fourniture de matériels de formation  |
| <b>Domaine 9</b>  | Fourniture et installation de climatiseurs   |
| <b>Domaine 10</b>   | Fourniture de billets d'avion  |
| <b>Domaine 11</b>   | Fourniture de pièces de rechange pour véhicules automobiles.   |
| <b>Domaine 12</b>   | Fourniture et pose de panneaux solaires  |
| <b>Domaine 13</b>   | Fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) et de tenues vestimentaires  |
| <b>Domaine 14</b>   | Fourniture de sable fin pour filtre (granulométrie à préciser en fonction de l'utilisation)  |
| <b>Domaine 15</b>   | Conception, diffusion de spots publicitaires télé/radio et couverture médiatique d'activités et impression de catalogues, imprimés publicitaires, gadgets d'affiches, de flyers, de dépliants  |
| <b>ITEM 2 : PRESTATIONS DE SERVICES / SERVICES COURANTS</b> |  |
| <b>Domaine 16</b>   | Entretien, réparation et maintenance des installations (solaires, climatisations, électriques, électroniques, électromécaniques et de laboratoire)   |
| <b>Domaine 17</b>   | Entretien et réparation de matériels et mobiliers de bureau  |
| <b>Domaine 18</b>   | Entretien et réparation de matériels roulants  |
| <b>Domaine 19</b>   | Entretien et réparation du matériel informatique, péri-informatique et bureautique   |
| <b>Domaine 20</b>   | Gardiennage des locaux   |
| <b>Domaine 21</b>   | Entretien et nettoyage des locaux  |
| <b>Domaine 22</b>   | Enlèvement et élimination des déchets microbiologiques   |
| <b>Domaine 23</b>   | Restauration   |
| <b>Domaine 24</b>   | Location de salles et divers   |
| <b>Domaine 25</b>   | Entretien de jardins / aménagements paysagers  |
| <b>Domaine 26</b>   | Maintenance informatique ( logiciels informatiques, site Web et Webmail, maintenance serveurs et imprimantes de production, maintenance réseaux informatiques)   |
| <b>Domaine 27</b>   | Droits et licences sur logiciels informatiques   |
| <b>Domaine 28</b>   | Curage des regards et enlèvement des déchets   |
| <b>ITEM 3 : TRAVAUX</b>                                     |  |
| <b>Domaine 29</b>   | Travaux BTP et de réhabilitation   |
| <b>Domaine 30</b>   | Travaux d'aménagement de locaux techniques et salles serveurs, de câblage réseaux informatiques et courants ondulés et de construction de pylône antenne BLR   |
| <b>Domaine 31</b>   | Travaux d'assainissement   |
| <b>Domaine 32</b>   | Travaux d'entretien et de nettoyage de barrages  |
| <b>Domaine 33</b>   | Travaux de réalisation, de réhabilitation et de raccordement de forages  |
| <b>Domaine 34</b>   | Travaux d'extension de réseau, de déplacement de conduites et de fonçage   |
| <b>Domaine 35</b>   | Travaux d'équipement de nouveaux forages, soufflages suivis d'essais de pompage, ouvrages et installations   |

## Prestations intellectuelles

5. Les candidats intéressés par la présente Manifestation d'Intérêt sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de services au titre de l'année 2025 de l'ONEA ».

6. Les offres devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- une lettre de Manifestation d'Intérêt précisant le lot pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- le domaine principal de soumission (un dossier sera fourni pour chaque domaine soumissionné) ;
- une description détaillée de l'entreprise ou du CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- les différentes autorisations nécessaires dans le domaine soumissionné ;
- un contact téléphonique permanent (préciser la situation géographique).

Les informations sur les qualifications et compétences du candidat devront être synthétisées ainsi qu'il suit :

|   |     |
|---|-----|
| <b>Nom commercial</b>   | ... |
| <b>Siège (localité/ville, secteur, rue, etc.)</b>   | ... |
| <b>Adresse (téléphone, mail, etc.)</b>  | ... |
| <b>Référence RCCM</b>   | ... |
| <b>N° IFU</b>   | ... |
| <b>Items et domaines d'activités (voir la liste) :</b>  | ... |
| <b>Agrément technique/ autorisation /appartenance à une organisation professionnelle (indiquer le domaine d'activités et joindre les pièces justificatives)</b> | ... |
| <b>Nom et prénom (s) de la personne habilitée à engager l'entreprise</b>  | ... |

7. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de service auprès de l'ONEA sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises. Lesdites offres de service ne seront pas prises en compte pour la constitution de la base de données des fournisseurs et prestataires de services au titre de l'année 2025 de l'ONEA.

**N.B. : Les candidats ne peuvent pas soumissionner pour plus de deux (02) items.**

8. Les candidats intéressés par la présente manifestation d'intérêt peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Directeur des marchés au siège de l'ONEA, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12 (pissy), Tél : (226) 25 43 19 00 à 08, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

9. Les offres (physique uniquement) devront être soumises au siège de l'ONEA, secrétariat courrier-Arrivée de la Direction Générale, Avenue de l'ONEA, porte N°220, secteur 12 Pissy, Tél : (226) 25 43 19 00 à 08, Fax : (226) 25 43 19 11 au plus tard le **03/02/2025 à 09 heures 00 minute**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. L'ONEA se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des Manifestations d'Intérêt reçues.

**Le Directeur Général de l'ONEA,  
Président de la commission d'attribution des marchés**

**Flandion Idrissa SOURABIE**



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

\* **Marchés de Fournitures et Services courants**

**P. 26 & 27**

\* **Marchés de Prestations Intellectuelles**

**P. 28 à 44**

### Fournitures et Services courants

#### REGION DU NORD / CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

#### Acquisition de consommables d'imagerie médicale

##### Demande de prix

N° 2025-004/MS/SG/CHUR-OHG, du 20/01/2025

Financement : budget du CHUR de Ouahigouya, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya.

1 Le centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de consommables d'imagerie médicale au profit du CHUR de OUAHIGOUYA tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations se décomposent en un (01) lot :

- Lot unique : Acquisition de consommables d'imagerie médicale au profit du CHUR-OHG, d'un montant prévisionnel de : cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC;

3. Le délai de validité du contrat s'étend jusqu'au 31 décembre 2025.

Le délai d'exécution de chaque commande est de trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du directeur des marchés publics; Téléphone : 74 93 13 24.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics sise au 1er étage de l'Administration (contact 74 93 13 24) et moyennant paiement d'un montant non remboursable au prix de cinquante mille (50 000) francs CFA à l'agence comptable. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics sise au 1er étage de l'Administration (contact : 74 93 13 24) **au plus tard le 03/02/2025.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'Attribution des marchés**

**W.Claude OUEDRAOGO**

Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

**Acquisition et installation de climatiseurs**

**Demande de prix**  
**N° 2025-004/MS/SG/CHUR-OHG, du 20/01/2025**  
**Financement : budget du CHUR de Ouahigouya, Exercice 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya.

1. Le centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya lance une demande de prix ayant pour objet ACQUISITION ET INSTALLATION DE CLIMATISEURS AU PROFIT DU CHUR-OHG d'un montant prévisionnel de vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC au profit du CHUR DE OUAHIGOUYA tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du directeur des marchés publics;  
Téléphone : 74 93 13 24.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics sise au 1er étage de l'Administration (contact 74 93 13 24) et moyennant paiement d'un montant non remboursable au prix de trente mille (30 000) FCFA à l'agence comptable .En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remise à la Direction des Marchés Publics sise au 1er étage de l'Administration (contact : 74 93 13 24) le **03/02/2025 avant 09 heures 00 mn.**  
  
Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : six cent mille (600 000) FCFA  
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.  
  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'Attribution des marchés**

**W.Claude OUEDRAOGO**  
Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

**Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit du Haut-Commissariat de Solenzo, exercice 2025**

**MANIFESTATION D'INTERET  
n°2025-01/MATM/RBMH/PBNW/HC-SLZ/SG/SAF**

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat exercice 2025, le président de la commission d'attribution des marchés du Haut-commissariat de Solenzo voudrait constituer un panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Il lance pour ce faire un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance en données ci-dessous.

**1. Financement :**

Le financement des prestations est assuré par : Budget de l'Etat et divers fonds et financements, exercice 2025.

**2. Participation à la concurrence**

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**3. Description des prestations**

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : Acquisition de matières, matériels et fournitures diverses

Lot 2 : Achats de divers biens et matériels

Lot 3 : entretien et maintenance de matériels roulant,

Lot 4 : entretien de matériels électroménagers et de mobiliers,

Lot 5 : restauration

Lot 6 : Acquisition de consommables informatiques et entretien matériel informatiques

**4. Composition du dossier**

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants :

L'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;

- une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le Haut-commissaire de la province des Banwa ;

- une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;

- une copie légalisée de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document.

**5. Dépôts des offres et ouverture des offres**

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en trois exemplaires (un (1) original obligatoire et deux (02) copies) devront être déposées sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à la constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit du Haut-commissariat de Solenzo » au plus tard le **03/02/2025 à 09 heure 00 mn** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

**6. Renseignements**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, Téléphone : 65 57 39 27/ 63 27 67 57/ 64 48 48 05/ 68 74 55 45

**7. Réserves**

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

**Le Président de la CAM**

**Abdoul Kader KONGZABRE**  
Administrateur Civil



### Constitution d'un répertoire de fournisseurs et de prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations au titre de l'année 2025 au profit de la Direction Provinciale de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique (DPESFPT) des Banwa.

#### DIRECTION PROVINCIALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DES BANWA

##### Avis de manifestation d'intérêt N°2025-001/MESFPT/RBMH/DPESFPT-BNW du 15 janvier

1/ Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés, exercice 2025, la Direction Provinciale de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Professionnelle et Technique (DPESFPT) des Banwa lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs et prestataires à consulter pour les demandes de cotations, conformément aux dispositions du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP/ du 21 mars 2023 modification du décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 01 février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

2/ L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composées de fournisseurs et de prestataires que la DPESFPT/Banwa pourra consulter dans le cadre des demandes de cotation au titre de l'année budgétaire 2025.

3/ Peuvent manifester leurs intérêts les personnes physiques ou morales, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension par l'Administration, intervenant dans les domaines ci-après :

#### I. Domaine 2 : fournitures et équipements

- Fournitures de consommables et de matériels informatiques ;
- Fournitures de bureau et de produits d'entretien ;
- Fourniture mobiliers de bureau ;

#### II. Domaine 3 : Prestation de service

- Entretien et nettoyage des bâtiments ;
- Entretien et maintenance équipements ;
- Location de salles ;

4/ La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

5/ La DPESFPT des Banwa rappelle les prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service au titre de l'année 2025 qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier comportant les informations et pièces ci-après :

- Le domaine principal des activités
- Une description de l'entreprise ;
- Une copie de l'ensemble des pièces administratives de l'année en cours ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique.

6/ Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du gestionnaire de la DPESFPT au 71 07 91 15 / 57 92 06 33.

7/ Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous pli fermé avec la mention « manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation » au service de gestion sis côté Est de la Mairie de Solenzo au plus tard le **03/02/2025**.

8/ La DPESFPT des Banwa se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

**Le Directeur provincial**

**Nathan TRAORE**  
Chevalier des palmes académiques

**Constitution du répertoire des fournisseurs et prestataires à consulter dans le cadre des demandes de cotations au profit de la commune de Sami au titre de l'année 2025 exercice 2025.**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N° 2025-01/C-SAM/M/PRM du 15 janvier 2025**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2025), la Mairie de Sami lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composé de prestataires et fournisseurs que la Mairie pourra contacter dans le cadre des consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de service.

Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défailants et spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- Lot 1 : entretien et réparation de véhicule à deux (02) roues de la mairie de Sami ;
- Lot 2 : acquisition de consommable informatique et péri informatique au profit de la mairie de Sami ;
- Lot 3 : Acquisition de fournitures de bureau au profit de la mairie de Sami
- Lot 4 : entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues de la mairie de Sami ;
- Lot 5 : acquisition de trois (03) véhicules à deux (02) roues au profit des VDP de La commune de Sami ;
- Lot 6 : travaux d'électrification de la mairie de Sami ;

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la Mairie de Sami ». Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Le domaine principal de soumission ;
- Une description détaillée de l'entreprise ou le Curriculum Vitae (CV) pour les personnes physiques indiquant la qualification et les compétences du domaine d'intervention choisi ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- Un certificat de non faillite ;
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.
- 

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres (offres de services) sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès de la Personne Responsables des Marchés (PRM) de la commune de Sami

Tel : (+226) 75 08 44 94

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à la mairie de Sami au plus tard le **03/02/2025**.

La Commune de Sami se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêts reçues.

**La Présidente de la Commission  
d'attribution des marchés**

**Claire SANOU**  
Secrétaire Administratif

### Présélection de consultants (personnes morales) devant assurer diverses études au profit de l'agence de l'eau des cascades

Avis à manifestation d'intérêt  
N° 2025-02/MEEA/SG/DGAEC/PRM du 22/01/2025

#### 1. Publicité.

La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics adopté par le Conseil d'administration de l'Agence de l'Eau des Cascades.

#### 2. Source de financement.

Lot 1 et 2 : Budget de l'Agence de l'Eau des Cascades/ P-GIRE, gestion 2025

#### 3. Les services comprennent :

Lot 1 : Développer un outil du dispositif de Suivi-Evaluation du SDAGE et du PPI de l'AEC. Le budget prévisionnel est de vingt-cinq millions (25 000 000) de francs CFA HT.

#### il s'agira pour le bureau d'étude de :

- Concevoir une base de données sous le SGBDR MySQL pour le suivi-évaluation et la capitalisation des actions du PPI ;
- Mettre au point un système de transfert automatique et de mise à jour des données dans la base en s'appuyant sur les canevas de collecte des données du système de suivi-évaluation du PPI ;
- Elaborer des visuels de reporting classiques (avec l'outil Power BI Desktop) sur la base des canevas de synthèse et de reporting du PPI ;
- Former les administrateurs à la prise en main de la base de données, à effectuer des requêtes et à élaborer des visuels personnalisés ;
- Former les entités de mise en œuvre à l'utilisation des cadres de collecte des données ;
- Élaborer un guide d'utilisation de la base de données.

Lot 2 : Elaborer un plan de communication de crise. Le budget prévisionnel est de Quinze millions (15 000 000) de francs CFA HT.

#### il s'agira pour le bureau d'étude de :

- Faire une évaluation juste et complète des risques pouvant nuire à la mise en œuvre de la GIRE ou mettre en danger l'AEC dans son espace de compétence.
- Déterminer des mesures d'atténuation et développer des plans de mesure d'urgence qui permettront à l'AEC de mieux envisager, atténuer et réagir à ces risques.

#### 4. Critères d'évaluation

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er Février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine d'activités du candidat ;
- le nombre d'années d'expérience ;
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas à quinze (15) pages. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

6. Une liste de trois (03) candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection du moindre coût.

7. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous : Direction Générale de l'Agence de l'Eau des Cascade sis à Banfora BP 259 BANFORA tél : 52 14 86 05 ; email : hamidouedraogo1er@gmail.com et aux heures suivantes : de 8h00 à 12h00 et de 14h à 16 heures TU tous les jours ouvrables.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Direction Générale de l'Agence de l'Eau des Cascade au plus tard le **11/02/2025 à 09 heures.**

**Le Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Hamidou OUEDRAOGO**  
Personne Responsable des Marchés

**Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires du Haut-Commissariat de Sindou pour l'année 2025**

**Avis à manifestation d'intérêt 2025-001**

Dans le cadre de l'exécution de ses crédits délégués, Gestion 2025, le Haut-Commissariat de Sindou souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations dans les domaines ci-après :

N° de Lot            Domaines

**FOURNITURES ET EQUIPEMENTS**

- Lot 1    Acquisition de Produits d'entretien
- Lot 2    Acquisition de Fournitures de bureau
- Lot 3    Acquisition de Consommables informatiques
- Lot 4    Acquisition de Pièces de rechange

**PRESTATION DE SERVICES COURANT**

- Lot 1    Nettoyage de bâtiments
- Lot 2    Entretien et maintenance de véhicules à deux roues
- Lot 3    Entretien et maintenance de véhicules à quatre roues
- Lot 4    Entretien et maintenance de matériels informatiques et péri-informatiques
- Lot 5    Réfections circuits eau-électricité
- Lot 6    Entretien de bâtiment intérieur et extérieur

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Le Haut-Commissariat de Sindou rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée au Haut-Commissaire de la province de la Léraba indiquant le Lot et le domaine d'activité du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du Lot concerné » au bureau du chef de service Administratif et Financier du Haut-Commissariat de Sindou au plus tard le **03/02/2025**. Contact : 72 50 94 62 / 75 62 57 03.

**Le Gestionnaire**

**Issa SAGNON**  
Secrétaire Administratif

### Constitution d'un répertoire de fournisseurs/prestataires à consulter pour le compte de la mairie de Douna.

Avis à manifestation d'intérêt :  
N°2025-001/RCAS/PLRB/CDN/M/PRM

Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics, exercice 2025, la Commune de Douna souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'un répertoire de fournisseurs/prestataires à consulter pour les demandes de cotations courant l'exercice 2025.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de fournisseurs/prestataires de biens et services qui servira de référence pour les consultations de la Mairie dans le cadre de mise en œuvre de ces activités.

Peuvent prendre part, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs ou prestataires défailants, et spécialisés dans les domaines suivants :

1. Fournitures et équipements ;
2. Prestations de services courants ;
3. Travaux de bâtiments et d'hydrauliques ;
4. Prestations intellectuelles.

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlementation des marchés publics et des délégations de services publics et ses modificatifs

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, en règle vis-à-vis de l'administration et spécialisées dans le domaine.

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt en déposant un dossier complet comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à Monsieur le Président de la délégation spéciale précisant le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
- Une présentation de la structure ou le CV pour les personnes physiques, indiquant son adresse complète (numéro de téléphone, boîte postale...), sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description du moyen humain et matériel dont dispose la structure ;
- Une copie de l'extrait de registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- Une copie de l'agrément technique ou de l'attestation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu ;
- Une copie de de l'agrément technique pour les domaines qui l'exigent ;
- Un numéro WhatsApp.

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française, en deux exemplaires dont un (01) original obligatoire et une (01) copie devront être déposées sous plis fermé au service des marchés publics de la mairie de Douna avec la mention « Réponse de l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de fournisseurs/prestataires à consulter pour le compte de la mairie de Douna » au plus tard le **03/02/2025 à 09 heures 00 minutes.**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Douna qui répond au 72 48 64 52/ 75 73 47 86.

La commune de Douna se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêts reçues.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Joseph KINDO**  
Adjoint Administratif



**CONSTITUTION DU REPERTOIRE DE FOURNISSEURS ET DE PRESTATAIRES DE L'ANNEE 2025 DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE OUAGADOUGOU**

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE OUAGADOUGOU**

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET  
N° 2025-01/ TAO/CAB-GC**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2025), le Tribunal Administratif de Ouagadougou lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires / fournisseurs que le Tribunal pourrait contacter dans le cadre de ces consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et services et la réalisation des prestations de service.

Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales spécialisées dans au moins dans l'un des domaines suivants :

- Acquisition de fournitures de bureau
- Acquisition de produits d'entretien
- Acquisition de produits informatiques et péri-informatiques
- Acquisition de pièces de rechange photocopieurs
- Entretien et maintenance de tous matériels informatiques et péri-informatiques
- Entretien et maintenance de tout matériel de transport
- Entretien et maintenance de climatiseurs
- Entretien de bâtiments extérieurs et intérieurs
- Réparation des installations électriques et de plomberie

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires du Tribunal Administratif de Ouagadougou »

Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Le domaine principal de soumission
- Une description détaillée de l'entreprise
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu
- Une copie de l'extrait du registre du commerce et du crédit mobilier pour les personnes morales
- Un contact téléphonique permanent

Les offres sont reçues tous les jours ouvrables de 9h30 à 15h au secrétariat du greffier en Chef du Tribunal Administratif de Ouagadougou Sis au centre-ville.

Les offres doivent être déposées au plus tard le **03/02/2025 à 16h00**. Passé ce délai, aucune offre ne sera plus réceptionnée.

Le Tribunal administratif de Ouagadougou se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

***La Présidente de la Commission d'attribution des marchés***

**Maître VEBAMBA/SOME Ruffine Emma**

**Constitution d'une base de données de fournisseurs et de prestataires pour l'exécution des marchés publics, gestion 2025, de Direction Régionale de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme du Centre**

**DIRECTION REGIONALE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME DU CENTRE (DRCCAT-CEN)**

**Avis à manifestation d'intérêt  
n°2025-01/MCCAT/SG/DRCCAT CEN du 21/01/2025**

Dans le cadre de l'exécution du plan de passation des marchés publics (PPM) au titre de l'année 2025 et en application des dispositions du décret n°2023-0273/PRES/TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et de délégations de service public,

1. La Direction Régionale de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme du Centre lance ce présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de fournisseurs/prestataires/ entrepreneurs de la Direction Régionale de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme du Centre au titre de l'année 2025.

2. Le présent avis vise à identifier des personnes physiques et morales qui seront ultérieurement consultées dans le cadre des procédures de demande de cotation (formelle et non formelle).

3. Peuvent soumissionner les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration, spécialisées dans l'un des domaines ci-après.

**Lots                      Objet de la cotation**

1. Acquisition de matériels et fournitures spécifiques
2. Acquisition de fournitures de bureau
3. Fourniture de pause-café et pause-déjeuner

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

5. Pour ce faire, Les candidats intéressés sont invités à déposer leur offre sous pli fermé portant la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'un répertoire de prestataires/fournisseurs qualifiés pour le compte de la Direction Régionale de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme du Centre, au titre de la gestion 2025 » en précisant le lot.

6. Les propositions des candidats devront comporter les informations et pièces suivantes
- Une lettre de soumission adressée à Madame la Directrice Régionale de la Communication, de la Culture, des arts et du Tourisme du Centre ;
  - Une présentation détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
  - Une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
  - L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
  - Un contact téléphonique permanent.

**NB : Toute information fautive ou incomplète pourrait entraîner le rejet de l'offre.**

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du Service Administratif et Financier (SAF) de la DRCCAT-CEN sis au premier étage aile gauche deuxième porte à droite du Gouvernement à Ouagadougou.

8. Les propositions établies en langue française et comportant un (01) original et deux (02) copies doivent être déposées à l'adresse ci-après PORTE PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES au premier étage aile gauche deuxième porte à droite du Gouvernement de la Région du Centre au plus tard le **03/02/2025 à 16h00**.

9. L'Administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt. Les prestataires qui ont déjà déposé des offres de services sont aussi concernés par la présente manifestation.

***La Directrice Régionale de la Communication, de la Culture,  
des Arts et du Tourisme***

**Octavie Noelle NEYA/OUEDRAOGO**

**Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions, réalisations et prestations au profit de la commune de Dablo**

**MANIFESTATION D'INTERET  
N°2025-01/RCNR/PSNM/CDBL**

Dans le cadre de l'exécution du budget de la commune de Dablo exercice 2025, le président de la commission d'attribution des marchés voudrait constituer un panier de prestataires pour diverses acquisitions, réalisations et prestations. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance en données ci-dessous.

**1. Financement :**

Le financement des prestations est assuré par : Budget de la commune et divers fonds et financements, exercice 2025.

**2. Participation à la concurrence**

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

**3. Description des prestations**

La nature des prestations est composée comme suit :

Lot 1 : matières, matériels, outillage et fournitures divers

Lot 2 : acquisition et entretien de matériels et consommables informatiques,

Lot 3 : réalisation et entretien de bâtiments (agrément exigé),

Lot 4 : réparation de véhicules à deux roues et à quatre roues (agrément exigé pour quatre roues)

Lot 5 : prestation de restauration

**4. Composition du dossier**

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants : une lettre de manifestation d'intérêt ;

- Être légalement constitué ;
- Être du domaine
- Disposer le cas échéant d'un agrément.
- NB : toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre.

**5. Dépôts des offres et ouverture des offres**

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française un exemplaire (1) original obligatoire devra être déposé sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à la constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions, réalisations et prestations au profit de la commune de Dablo» au plus tard le **03/02/2025 à 09 heure 00 mn** à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

**6. Renseignements**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, Téléphone : 70 86 02 16

**7. Réserves**

L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Olivier OUEDRAOGO**

### Constitution de paniers de prestataires en vue de demandes de cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit du Tribunal de Grande Instance de Kaya

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2025-01/CAO/TGI-KYA/CCG DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE KAYA

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat exercice 2025, le président de la commission d'attribution des marchés du Tribunal de Grande Instance de Kaya voudrait constituer un panier de prestataires pour diverses acquisitions et prestations. Il lance pour se faire un avis de manifestation d'intérêt dont la consistance en données ci-dessous.

1. Financement : Le financement des prestations est assuré par : Budget de l'Etat et divers fonds et financements, exercice 2025.

#### 2. Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

#### 3. Description des prestations

La nature des prestations est composée comme suit :

- Lot 1 : Matières, matériels, outillage et fournitures diverses
- Lot 2 : Acquisition et entretien de matériels et consommables informatiques,
- Lot 3 : Entretien de bâtiments,
- Lot 4 : Prestation de nettoyage
- Lot 5 : Réparation de matériel de transport
- Lot 6 : Prestation de restauration

#### 4. Composition du dossier

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères suivants : une lettre de manifestation d'intérêt ;

- Être légalement constitué ;
- Être du domaine
- Disposer le cas échéant d'un agrément.

• **N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre.**

#### 5. Dépôts des offres et ouverture des offres

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en trois exemplaires un (1) original obligatoire et deux (02) copies devront être déposées sous plis fermé avec la mention « manifestation d'intérêt relative à la constitution de paniers de prestataires en vue de demandes cotations pour diverses acquisitions et prestations au profit du Tribunal de Grande Instance de Kaya » au plus tard **03/02/2025**.

En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

#### 6. Renseignements

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, Téléphone : 71667111/78215888

7. **Réserves** : L'administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

*Le Président de la commission d'attribution des marchés*

**Maître Abdoul Aziz KAFANDO/.**  
Greffier en Chef

**Constitution d'une base de données de fournisseurs/Prestataires de la Mairie de Korsimoro pour l'année 2025**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N° 2024- 002/RCNR/PSNM/CKRS/M/PRM**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, la commune de Korsimoro souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/Prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultants.

Le présent avis est ouvert à toute personne physique ou morale, ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans un des domaines ci-après ;

Lot 1 : matières, matériels, outillage et fournitures diverses ;

Lot 2 : loyer et charge locative ;

Lot 3 : acquisition et entretien de matériels et consommables informatiques, bureautique et installation électrique et de plomberie sanitaire ;

Lot 4 : réalisation et entretien de bâtiments ;

Lot 5 : réalisation et entretien d'ouvrages hydrauliques ;

Lot 6 : prestation de nettoyage ;

Lot 7 : prestation de gardiennage ;

Lot 8 : acquisition de matériels de transport ;

Lot 9 : entretien et maintenance de matériel de transport ;

Lot 10 : prestation de restauration

Les candidats intéressés doivent répondre aux critères et fournir les justificatifs suivants :

- Être légalement constitué ;(tout document légal pouvant servir de preuve notamment l'attestation d'inscription au RCCM)
- Être du domaine (tout document légal permettant de vérifier le domaine d'activités notamment l'extrait RCCM)
- Disposer le cas échéant d'un agrément.

**N.B : toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre.**

**DELAI DE DEPOT DES DOSSIERS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET**

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermé au bureau du Secrétariat de la Mairie de Korsimoro avec la mention « manifestation d'intérêt dans le domaine (préciser le domaine de manifestation). » au plus tard le **03/02/2025**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Président de la Commission d'Attribution des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

**RENSEIGNEMENTS** : Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés, téléphone : 73 76 70 76/ 55 02 07 01.

**RESERVES** : La Mairie se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

**La Personne Responsable des Marchés  
Président de la Commission Communale  
d'Attribution des Marchés**

**Ludovic Thierry Ounteni OUOBA**  
Adjoint Administratif



**Mise en place d'une base de données de fournisseurs/Prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de passation des marchés**

**Avis à manifestation d'intérêt N°2025-01/RCSD/PBZG/CDLG/M/SG/PRM**  
**Financement : budget communal gestion 2025**  
**Autorité contractante : mairie de Doulougou**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, la commune de Doulougou souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/Prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de passation des marchés dans les domaines suivants :

Lot1- Fournitures des équipements, fournitures courantes

- acquisition de matériel informatique de bureau (agrément exigé) ;
- fourniture de consommables informatiques ;
- achat de produits alimentaires ;
- fournitures de bureaux ;
- fournitures de produits d'entretien et de ménager ;
- acquisition de petit matériels, outillages et mobilier ;
- acquisition d'autres matériels et fournitures spécifiques ;
- acquisition de matériels et outillages médicales ;
- acquisition d'autres matériels et fournitures ;
- acquisition de matériels roulants ;
- acquisition et installation des équipements électriques ;
- acquisition de matériel et outillage scolaire.

Lot2- Prestations intellectuelles et de services courants

- restauration (pause-café) ;
- nettoyage de bâtiments ;
- entretien et réparation de matériels, outillages et mobiliers ;
- entretien et réparation d'engins à deux roues ;
- entretien et réparation d'engins à quatre roues (agrément exigé) ;
- maintenance et réparation de matériels informatiques (agrément exigé) ;
- autres entretien, réparation et maintenances.

Lot3- Travaux

- Travaux de réalisation et de réhabilitation de bâtiment (agrément exigé) ;
- Réhabilitation et réalisation d'infrastructures hydrauliques (agrément exigé) ;

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la commune de Doulougou » Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Etre du domaine principal de soumission ;
- Etre légalement constitué (registre de commerce du coté mobilier, certificat de non faillite, N° IFU et une description détaillée de l'entreprise) ;
- L'agrément technique s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent.

Les candidats intéressé peuvent obtenir les informations complémentaires auprès de la personne responsable des marchés de la Mairie de Doulougou sis à la Mairie, tel : 68 53 05 41 au plus tard le **03/02/2025 à 09 heures**.

**NB** : -travaux de bâtiment, de forage, l'informatique, entretien et réparation d'engins à quatre roues joindre obligatoirement une copie de l'agrément (agrément ou attestation ou autorisation) sous peine de rejet.

- Joindre obligatoire une copie à jour de l'ASF sous peine de rejet

**Le Président de la Commission Communale  
d'Attribution des Marchés**

**ZAGARE Lassane**

**Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires de la DPEPPNF  
du Bazèga pour l'année 2025**

**Avis de manifestations d'intérêt  
N° 2025-001/RCSD/PBZG/DPEPPNF-BZG/SGRFM.**

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation de marches (PPM 2025) la Direction provinciale de l'Education préscolaire, Primaire et Non formelle du Bazèga lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composées de prestataires et fournisseurs que la Direction provinciale de l'Education préscolaire, Primaire et Non formelle du Bazèga pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services. Peuvent soumissionner les personnes et entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

**LOT DE FOURNITURES ET EQUIPEMENTS**

- Produits informatiques et péri informatiques
- Fournitures de bureau
- Matériels informatiques (Agrément du domaine 1 catégorie C)
- Fournitures de produits d'entretien
- Autres matériels et fournitures spécifiques
- Mobiliers de bureau
- Pièces de rechange

**LOT DE PRESTATIONS DE SERVICES COURANTS**

- Entretien de véhicules à 2 roues
- Entretien de véhicule à 4 roues (Agrément technique pour la maintenance du matériel roulant)
- Entretien et maintenance de matériels informatiques
- Entretien et maintenance de climatiseurs
- Entretien de bâtiments administratifs (Agrément technique en bâtiment)
- Nettoyage de bâtiments administratifs
- Fourniture de pause-café et déjeuner

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention "avis à manifestations d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la Direction provinciale de l'Education préscolaire, Primaire et Non formelle du Bazèga". Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Être du domaine principal de la soumission
- Être légalement constitué (RCCM, N°IFU, Attestation de situation fiscale)
- Disposer d'un agrément technique (s'il y a lieu)
- Disposer d'un contact téléphonique permanent.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du Gestionnaire de la Direction provinciale de l'Education préscolaire, Primaire et Non formelle du Bazèga, téléphone 70 04 12 56 / 76 06 33 12.

Les offres ou les pièces à compléter devront parvenir au Gestionnaire au plus tard le **03/02/2025**.

**Hamidou SAWADOGO**  
Conseiller d'Administration scolaire et Universitaire

### Constitution de son répertoire de fournisseurs pour l'année 2025

#### DIRECTION REGIONALE DES INFRASTRUCTURES ET DU DESENCLAVEMENT DU CENTRE SUD

##### Avis de manifestation d'intérêt N° 2025-001/ MID/SG/DRID-CSD/SGM

Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés (PPM 2025), la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement du Centre Sud (DRID-CSD) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025. L'objectif principal de cet avis de manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composé de fournisseurs qu'elle pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour la réalisation des travaux, la fourniture de biens et services et la réalisation des prestations de service. Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans les domaines suivants :

- LOT 1** : prestation de nettoyage des bâtiments administratifs ;
- LOT 2** : prestation de gardiennage des bâtiments administratifs ;
- LOT 3** : acquisition de biens et de services
- Acquisition de matériels et fournitures spécifiques ;
- Acquisition de produits d'entretien ;
- Acquisition de fourniture de bureau ;
- Acquisition de divers matériels ;
- Acquisition de consommable informatiques et péri informatiques ;
- Acquisition, entretien et réparation de mobilier de bureau ;
- Acquisition de crédits de communication et connexion mobile
- Acquisition et/ou réparation de petits matériels et équipement divers de travail ;
  
- LOT 4** : Travaux de bâtiments
- Entretien de bâtiment intérieur et extérieur ;
- Entretien de climatiseurs ;
- Travaux d'électricité, eau et plomberie sanitaire ;
  
- LOT 5** : Prestation d'entretien et de réparation
- Entretien de matériels informatiques et péri informatiques ;
- Entretien de photocopieurs ;
- Entretien et réparation des véhicules à quatre (04) roues
  
- LOT 6** : Prestation de pause-café et pause-déjeuner
- LOT 7** : Location de matériel roulant

Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous plis fermés portant uniquement la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires de la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement du Centre Sud ».

Elles doivent comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de réponse à l'avis à manifestation d'intérêt et précisant le ou les numéro(s) du/des lot(s) postulé(s) ;
- Être du domaine principal de soumission ;
- Être légalement constitué (joindre la copie du registre de commerce et du crédit mobilier, le certificat de non faillite, une copie de l'attestation de situation fiscale) ;
- Une description détaillée de l'entreprise
- L'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- Un contact téléphonique permanent du gérant de l'entreprise.

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres sont invitées à les compléter avec les informations et pièces requises. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires auprès du Chef de Service Administratif et Financier de la Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement du Centre Sud sis au secteur N°3 au côté Ouest, plus précisément à 100 mètres de la route nationale RN n° 29 et logée dans un bâtiment de F+8 qui fait face à l'école primaire publique de Siltouko ; BP 169 Manga, Tél :(+226) 77 70 43 53 / 70 62 34 05 / 78 44 11 90 /75 89 86 48

Les offres ou les pièces à compléter devront être remises main à main à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le **03/02/2025 à neuf (09) heures TU.**

La Direction Régionale des Infrastructures et du Désenclavement du Centre-Sud se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Chef de Service de Gestion des Marchés**

**Kuilbi KABORE**

**Base de données de fournisseurs ou prestataires de biens et services en ce qui concerne les procédures de demande de cotation et de consultations**

**HAUT-COMMISSARIAT DE PAMA**

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt N°2025-01/MATM/REST/PKPG/H-C/SG**  
**Financements : Budget de l'Etat, exercice 2025**

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2025, le Haut-commissariat de Pama souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs ou prestataires de biens et services en ce qui concerne les procédures de demande de cotation et de consultations pour les domaines figurant dans le tableau suivant :

| <b>Nombre de lot</b>   | <b>Domaine</b>  |
|--|---|
|  | <b>Fourniture</b>   |
| <b>Lot 1 Acquisition de fourniture de bureau</b>                       | Acquisition de pièces de rechange<br>Acquisition de produit d'entretien<br>Acquisition de produits et consommables informatiques et péri-informatiques<br>Prestation de services et service courant |
| <b>Lot 2 Entretien de matériels informatique et péri-informatiques</b> | Nettoyage de bâtiment<br>Réfection de bâtiment<br>Entretien et maintenance de véhicule à quatre (04) roues<br>Entretien et maintenance de véhicules à deux (02) roues                               |

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. Les prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à monsieur le Haut-commissaire de la province de la Kompienga indiquant le ou les lot (s) et le domaine (s) d'activités du candidat ;
- Une présentation de l'entreprise en indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- Les preuves de compétences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles désirant prendre part à la consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires, avec la précision du lot concerné » au service administratif et financier du Haut-commissariat de Pama situé à la Cité des forces vives de la région de l'Est au plus tard le **03/02/2025 à 9 heures 00**. Pour toute information complémentaire contacter le 75 90 21 36.

*Le Haut-commissaire*

**Ismaël OUATTARA**  
Commissaire Principal de Police

**Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires pour l'année 2025**

**Avis de manifestation d'intérêt  
N°2025-001/REST/PKPG/CKPG**

Dans le cadre de l'exécution du plan de passation de marché, Gestion 2025, la commune de Kompienga souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs ou prestataires de biens et services en ce qui concerne les procédures de demande de cotation et de consultations pour les domaines figurant dans le tableau suivant :

LOTS DOMAINES

**I- FOURNITURES ET EQUIPEMENTS**

- Lot 1 Acquisition de consommables informatiques
- Lot 2 Acquisition de produits d'entretien ménager
- Lot 3 Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 4 Acquisition de petits matériels
- Lot 5 Impression de valeurs inactives
- Lot 6 Acquisition de matériels et mobiliers de bureau
- Lot 7 Acquisition de matériels de transport
- Lot 8 Acquisition de matériels et outillages médicaux
- Lot 9 Acquisition de matériel et outillage de police

**II- AUTRES SERVICES**

- Lot 10 Entretien et réparation du matériel de transport
- Lot 11 Maintenance et réparation du matériel informatique

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration. Les prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- Une lettre de demande d'inscription adressée à la Personne Responsable des Marchés de la commune de Kompienga indiquant le ou les lot (s) et le domaine (s) d'activités du candidat ;
- Une présentation de l'entreprise en indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- Les preuves de compétences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles désirant prendre part à la consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de manifestation d'intérêt pour la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires, avec la précision du lot concerné » au service administratif et financier de Kompienga situé à Fada N'Gourma au sein de l'Ex-Etat-civil de la mairie de Fada au plus tard le **03/02/2025 à 9 heures 00**. Pour toute information complémentaire contacter le 73 39 18 58.

**Le Secrétaire Général de la Mairie,**

**Paul MANO**  
Secrétaire Administratif



**Constitution de base de données des fournisseurs/ Prestataires à consulter pour les demandes de cotation du District Sanitaire de Houndé**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N°2025-01/MSHP/RHBS/DRHP/ DS-HND du 20 janvier 2025**

Dans le cadre de l'exécution de son budget Etat, gestion 2025 le District Sanitaire de Houndé souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs /prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations dans le domaine ci-après :

**N° de Lot            DOMAINES**

**FOURNITURES**

Lot 01 Fournitures de bureau  
Lot 02 Produits d'entretien  
Lot 03 Produits, matériel de protection  
Lot 04 Produits pour informatique et péri-informatique  
Lot 05 Réactifs de laboratoire  
Lot 06 Médicaments et consommables  
Lot 07 Divers imprimés

**SERVICES COURANTS**

Lot 01 Travaux de plomberie sanitaire  
Lot 02 Travaux eau électricité  
Lot 03 Entretien et la maintenance de climatiseurs  
Lot 04 Entretien et la maintenance de Photocopieurs  
Lot 05 Entretien et la maintenance des véhicules à quatre (04) roues  
Lot 06 Entretien et la maintenance de matériel informatique et péri-informatique

**EQUIPEMENTS**

Lot 01 Mobilier de bureau  
Lot 02 Matériel informatique de bureau

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

Le District Sanitaire de Houndé rappelle aux fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée au District Sanitaire de Houndé indiquant le Lot et le domaine d'activité du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- Une copie du certificat d'immatriculation de l'identifiant financier unique (IFU)
- 7- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du Lot concerné » au secrétariat du District sanitaire de Houndé au plus tard le **03/02/2025 à 09 heures 00 minutes précises.**

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du responsable administratif et Financier du District sanitaire de Houndé.

TEL : 53 47 23 12

*Le président du comité de sélection*

**Amadou TRAORE**



*La célérité dans la transparence*